



LE «DÉFI 4 CONTRE 4» AU PALAIS DES SPORTS

Chez lui, Jimmy Waite offre une performance digne de Patrick Roy

• Roy: «Il a fait des arrêts fantastiques» (Cahier D)

La Tribune

samedi

SHERBROOKE
26 novembre 1994
85e ANNÉE - No 239
0,50 (WEEK-END: 1,25\$) Plus taxes

JEAN-FRANÇOIS VÉND
SHERBROOKE
MAISON PAR
MAISON!
RE/MAX
D'Abord inc.
(819) 822-2222

«Je tiens à assumer mes gestes»

□ Marie Malavoy offre sa démission comme ministre pour avoir déjà voté sans détenir sa citoyenneté canadienne

Michel MORIN

Sherbrooke

«Je tiens à assumer pleinement les gestes posés il y a quelques années et reconnais qu'ils constituaient une désobéissance civile. Au moment de les poser, j'ai agi par conviction et par ferveur à l'endroit d'un pays que je souhaitais être le Québec.»

Complètement abattue et ayant de la difficulté à contenir ses émotions, c'est en ces termes que Marie Malavoy a annoncé sa démission, hier, à titre de ministre de la Culture, des Communications et responsable de l'application de la Charte de la langue française.

La députée de Sherbrooke a présenté sa démission au chef et président du Parti québécois Jacques Parizeau pour avoir participé à plusieurs scrutins, provinciaux et fédéraux, sans avoir obtenu au préalable sa citoyenneté canadienne. Elle soutient ne pas avoir demandé (et ne pas avoir eu pendant de nombreuses années) sa citoyenneté canadienne par conviction souverainiste.

«Ce qui, en 1980, m'a fait poser un geste pour une question de conviction, m'en fait, aujourd'hui, poser un autre pour une question de transparence», devait-elle soutenir dans un communiqué lu péniblement à la presse.

Marie Malavoy a du même souffle indiqué qu'elle continuerait d'assumer pleinement son rôle de députée de Sherbrooke.

L'annonce de cette démission, dont a été saisi plus tôt le premier ministre Jacques Parizeau, s'est faite dans une atmosphère des plus lourdes.

Une vingtaine de supporters ont accueilli chaleureusement Marie Malavoy quand elle fait son entrée dans un hôtel de Sherbrooke. Accompagné de son mari, Louis Racine et de ses enfants, Thierry et Charlotte, Marie Malavoy devait laisser le soin à son collègue Claude Boucher, lui-même très ému, de lire sa lettre de démission et la réponse du premier ministre Jacques Parizeau.

Après avoir lu une déclaration écrite, Marie Malavoy n'a accepté de répondre à aucune question. Elle a immédiatement quitté les lieux, sous les applaudissements de partisans, supportée par les membres de sa famille et des gens de son entourage politique.

La députée de Sherbrooke reconnaît avoir sous-estimé l'impact et l'interprétation possible de son geste (ne pas avoir demandé plus tôt sa citoyenneté canadienne) et accepte d'en assumer pleinement les conséquences «... parce que je suis consciente et fière d'être membre d'un gouvernement pour qui la transparence et la rigueur du processus électoral constituent une priorité incontournable. Je choisis d'en parler et de rendre publics les faits maintenant, parce que la population du Québec a le droit de savoir et que je souhaite assumer personnellement cette révélation.»

Marie Malavoy avait été nommée ministre de la Culture et des Communications le 26 septembre dernier. Elle n'aura assumé cette fonction que pendant à peine 60 jours.

Elle devient le deuxième député de Sherbrooke à démissionner de son poste de ministre. En janvier 1990, Jean Charest, député fédéral de Sherbrooke, avait été contraint de présenter sa démission au premier ministre Brian Mulroney pour être directement intervenu auprès d'un juge alors qu'il était ministre du Sport amateur.

6 PAGES SPÉCIALES

«La punition est suffisante», dit Parizeau, qui trouve juste qu'elle conserve son poste de député

Gagnon-Tremblay: «Inacceptable que l'Estrie se retrouve sans ministre»

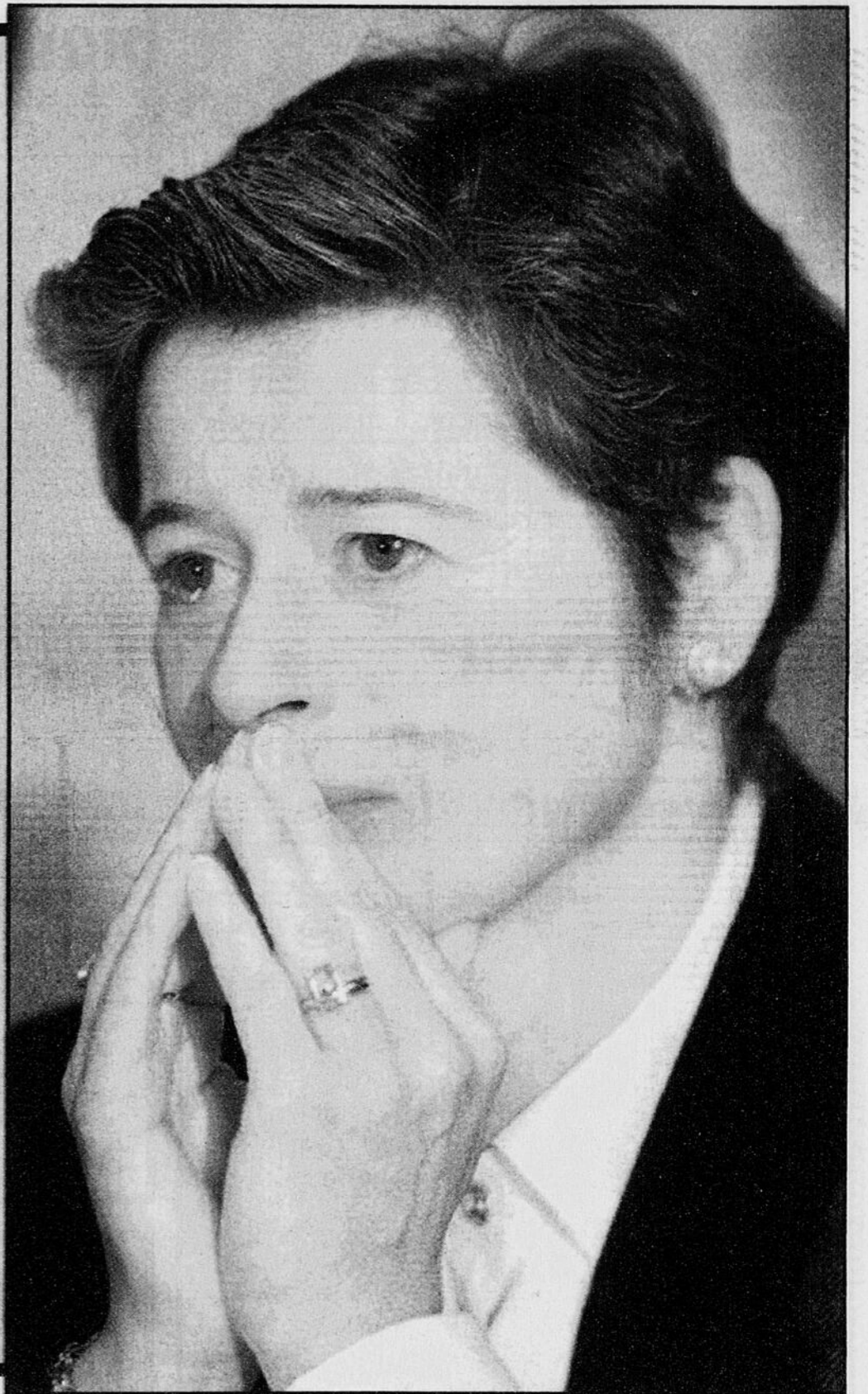
«Je lui souhaite de réintégrer le cabinet» - Charest

Perrault n'y voit pas un impact trop négatif pour la Ville

Le milieu culturel de l'Estrie perd une alliée

Inapte à siéger aussi comme député, juge le politicologue Vincent Lemieux

DES TEXTES EN A6, A7, A8, A9, A11 et A15



Ne manquez pas votre Télé +

Arts et spectacles



À 68 ans, Paul Buissonneau reste l'homme de la démesure

Beau Dommage, une question de fidélité

Cahier E

Chez nous



Saint-Gérard
Une PME à la conquête du marché mondial des pierres de curling

CAHIER F

MÉTÉO A2

(330e jour de l'année)

Ciel variable: maximum - 2
Lever du soleil: 7h00
Coucher du soleil: 16h09
Demain: variable, max. - 2



Entre la vie et la mort

Une jeune adolescente de 17 ans reposait toujours dans le coma, au CHUS, hier soir, plusieurs heures après avoir été impliquée dans un accident de la circulation, boulevard Bertrand-Fabi, à Rock Forest. LES DÉTAILS EN PAGE A3.

Loto-Québec trouve difficilement preneur pour ses appareils en Estrie

□ Les pressions du secteur privé ont considérablement ralenti la demande auprès des tenanciers

Daniel FORGUES

Sherbrooke

Loto-Québec éprouve toujours de sérieuses difficultés à trouver preneur pour ses appareils de loterie vidéo en Estrie.

En fait, c'est en Estrie que l'installation de cette nouvelle forme de loterie légale se fait au rythme le plus lent au Québec, indique Marc Beauchesne, agent d'information de Loto-Québec. Sur les quelque 2800 appareils installés dans 1000 établissements un peu partout en province depuis juillet, seulement une centaine ont trouvé preneurs en Estrie.

«Ce n'est pas beaucoup, la demande est plus restreinte que dans toutes les autres régions du Québec», convient M. Beauchesne.

Le porte-parole de Loto-Québec

attribue en partie à l'Association de l'amusement du Québec, section Estrie, cette faible demande. «L'organisme est assez actif et a contribué à une certaine désinformation, il ne faut pas se le cacher», dit-il.

Rappelons que cette association est à l'origine d'une lutte vive opposant les propriétaires de vidéopoker du domaine privé à la direction de Loto-Québec.

Malgré cette lente percée en Estrie, la direction de Loto-Québec demeure quand même optimiste.

«Tranquillement, la demande grandit. Quand on explique toutes les implications de cette nouvelle loterie, les gens se rendent compte des avantages», révèle l'agent d'information en entrevue avec La Tribune. Loto-Québec ne s'est pas fixé d'objectif précis pour le nombre d'appareils de loterie vidéo en Estrie.

Les quelques rares appareils installés dans la région ont fait l'objet d'actes de vandalisme en deux occasions. La première fois, des malfaiteurs avaient laissé couler de la colle à effet rapide dans les fentes à monnaie. La seconde fois, il y a un mois, les vandales avaient agi de la même manière tout en se prenant aussi aux écrans de ces appareils.

«L'Estrie est la seule région du Québec où on rapporte des actes de vandalisme sur nos appareils», confie M. Beauchesne.

Revenus

Les revenus ne se sont pas fait attendre pour cette nouvelle forme de loterie. Pour la période de juillet à la fin de septembre, Loto-Québec a empoché 5 millions \$ grâce à 2000 appareils de loterie vidéo.

«Les premiers chiffres indiquent

que chaque appareil rapporte en moyenne 600 \$ par semaine. La commission refléée aux détaillants étant de 20 pour cent, les profits peuvent varier de 120 \$ à 125 \$ par semaine pour chaque appareil», dit M. Beauchesne.

Loto-Québec a actuellement en réserve quelque 9000 appareils de loterie vidéo.

«Il y a 9000 établissements licenciés au Québec susceptibles d'obtenir nos appareils, on y va toujours selon la demande», dit-il.

La société installe ses appareils à un rythme variant de 125 à 150 par semaine dans tous les coins de la province... sauf l'Estrie où la demande se fait toujours pauvre.

Des repréailles avouées (A2)

CONCOURS La Tribune

POUR PLUS DE DÉTAILS, SURVEILLEZ LA PUBLICITÉ DU CONCOURS CE SAMEDI DANS LA TRIBUNE.



Découpez le...

CASSE-TÊTE

5700\$ EN PRIX À GAGNER!

EMPLOIS DU JOUR

Professeur/d'aérobic
Code prof: 5134 # 2919118
Lieu: Sherbrooke
Salaire: à discuter possibilité 12.50 \$/heure +, sur appel, trois à quatre cours, semaine, jour et soir
Exigences: être certifié(e) «Cain», personne disponible sur appel jour et soir, semaine et week-end
Fonctions: donner des cours d'aérobic dans un centre de conditionnement physique

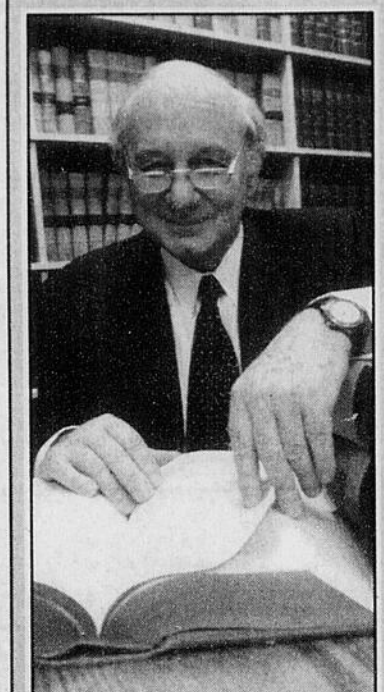
Biologiste
Code prof: 2121 # 2922744
Lieu: Sherbrooke
Salaire: 7,50 \$/heure (300 \$/semaine), 40 h/semaine, temporaire 26 semaines, débutant le 5 décembre
Exigences: PDE-PSR, être prestataire sécurisé du revenu, BAC en biologie-écologie, expérience pertinente en milieu musical, aptitudes en rédaction, vulgarisation scientifique et conception d'activités
Fonctions: procéder à la recherche bibliographique et iconographique servant à l'élaboration d'expositions, principalement sciences naturelles, rédiger textes pour informations et fait conception d'activités éducatives.

Électronicien/ne
Code prof: 7241 # 2923553
Lieu: Sherbrooke
Salaire: 14,81 \$/heure 600 heures, permanent, 24 heures/semaine, jour, fin de semaine
Exigences: DEC électronique, électrotechnique ou électrodynamique, licence C (atout), expérience électricité industrielle, électronique de puissance et système automatisé
Fonctions: dépannage (troubleshooting) de la machinerie et exécution de projets.

Veuillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter les offres dans les guichets informatisés d'emploi ou téléphoner à Info-Centre: 564-5970, 564-5983 (option 3). Une initiative de La Tribune en collaboration avec le Centre d'emploi.

À LIRE LUNDI

PERSONNALITÉ:
Le nouveau juge Pierre-C. Fournier est un «homme pratique»



PROFIL D'ENTREPRISE:
Les Engrais naturels McInnis s'ingénie à créer de nouvelles «recettes»

Les établissements qui acceptent les vidéopokers de Loto-Québec

L'Association de l'amusement du Québec admet user de représailles

Daniel FORGUES Sherbrooke

L'Association de l'amusement du Québec, section Estrie, admet non seulement mener une guerre ouverte avec Loto-Québec dans le domaine des appareils de loterie vidéo mais menacer de représailles précises les établissements acceptant les appareils de Loto-Québec dans la région.

Porte-parole de l'organisme, Pierre Bourgault indique clairement en entrevue avec La Tribune que les établissements acceptant les nouveaux appareils de Loto-Québec se voient automatiquement retirer tous les appareils appartenant à l'entreprise privée.

«Pour nous, c'est clair, le gars qui accepte un appareil de Loto-

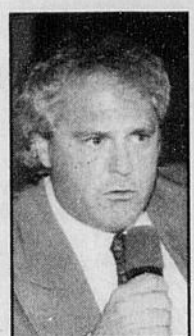
Québec, on lui retire le 'joke box', la table de billard, la machine à cigarettes et tout ce qu'il lui était loué par l'entreprise privée», dit-il.

M. Bourgault indique que cinq clients de l'entreprise privée ont subi ce sort après avoir accepté les appareils de loterie vidéo de Loto-Québec dans la région de Sherbrooke.

«C'est bien simple, les établissements ne veulent plus de Loto-Québec; leurs appareils sont de qualité moindre et rapportent beaucoup moins que les nôtres.»

Une dizaine d'établissements seulement, selon lui, ont reçu la visite des policiers de la SQ depuis quelques mois pour la saisie d'appareils vidéopokers.

«Ça ne nous empêche pas de continuer à fonctionner», dit-il, pré-



Pierre Bourgault
d'appuis au sein du PQ», dit-il.

«On a plein le dossier. C'est un plein d'appuis au sein du PQ», dit-il.

«On a plein le dossier. C'est un plein d'appuis au sein du PQ», dit-il.

Enfin M. Bourgault rappelle que la façon de procéder de Loto-Québec n'est pas si lucrative que la laisse entendre cette société.

«Loto-Québec déclare 5 millions \$ de revenus alors que pour la même période, le Nouveau-Brunswick a déclaré des revenus de 20,3 millions \$ tout en se gardant beaucoup moins de profits», dit-il.

Le dossier de la loterie vidéo de Loto-Québec, dit-il «c'est du fonctionnarisme au boutte avec des résultats de fonctionnaires à l'état pur».

Selon lui, la lutte menée contre Loto-Québec et le gouvernement a jusqu'à maintenant coûté plus d'un million \$ à l'entreprise privée.

Proposition

L'Association de l'amusement du Québec propose au gouvernement d'installer de nouveaux appareils vidéo reliés à l'ordinateur central de Loto-Québec et de retourner les anciens.

Le jeune homme avait sur la conscience bien plus que quelques verres de trop...

Sherbrooke (ps)

Les patrouilleurs de la Police municipale de Sherbrooke ont mis hors circuit, en l'espace de deux heures et 30 minutes, dans la nuit de jeudi à hier, deux hommes et une femme qui circulaient au volant de leur véhicule avec les facultés affaiblies.

Quand il est question de «leur véhicule», cette remarque ne s'applique pas à la troisième arrestation qui fut la plus percutante de toutes.

Elle est survenue vers 2 h 45, rue Évangéline, dans le quartier ouest de Sherbrooke, après une poursuite amorcée près de l'intersection des rues Short et Laroque.

Un véhicule y circulait tous phares éteints. À la vue de cette navette nouvelle genre, les policiers se sont approchés, ce qui a en quelque sorte sonné le réveil du conducteur qui a procédé à l'allumage des fusées auxiliaires.

Il a augmenté sa vitesse de façon à semer les policiers. Il a du reste quitté la chaussée, un moment, rue Fabre ce qui l'a obligé à freiner puis à faire marche arrière et à repartir de plus belle pour passer outre à un

arrêt obligatoire, rues Fabre et McManamy.

Le conducteur a finalement rendu non pas les armes mais le volant rue Évangéline.

Les recherches et vérifications ultérieures ont appris aux policiers que le conducteur, un jeune homme de 19 ans, d'Ascot, était sous le coup d'un permis sanctionné et qu'il était en possession de plusieurs trousseaux de clés...

Véhicule volé

On devait découvrir par la suite que le véhicule avait été rapporté volé par Métro Police Ascot-Lennoxville à la suite d'un vol avec effraction dans un garage, rue Belvédère, à Ascot.

Quand le jeune homme a quitté le quartier général, rue Marquette, à Sherbrooke, il avait en poche une contravention pour arrêt obligatoire non respecté, une autre pour conduite de véhicule alors que son permis était sanctionné et finalement un laissez-passer pour la Cour du Québec où il devra répondre d'une accusation de facultés affaiblies, son souffle ayant trahi des teneurs de 120 et de 110 milligrammes d'alcool

par 100 millilitres de sang.

Confié aux bons soins de Métro Police Ascot-Lennoxville, le suspect est ressorti du quartier général de Huntingville, à destination du palais de justice de Sherbrooke, avec des accusations d'introduction avec effraction et de recel.

La seconde arrestation de la nuit, survenue vers 1 h, a eu lieu rue Galt Ouest, non loin de la rue Rand, aux portes du quartier ouest de Sherbrooke.

Les policiers se trouvaient à l'intersection des rues Galt et Belvédère quand une jeune automobiliste a effectué un virage à gauche interdit de la rue Belvédère vers la rue Galt Ouest.

Ayant aperçu les policiers, elle a abandonné sa voiture près de la rue Rand puis elle a fui à pied.

Les policiers devaient la retrouver, dissimulée sous un escalier. En fait c'est le parfum capiteux flottant dans l'air qui a dévoilé l'endroit où se cachait l'automobiliste car ce n'était pas du Chanel no 5 mais possiblement du Seagram no 7.

Invitée à soupirer dans l'alcootest, la jeune femme, âgée de 20 ans, d'Ascot, a vu l'aiguille souligner des

teneurs de 110 et de 100 milligrammes d'alcool par 100 millilitres de sang.

Enfin, le premier conducteur intercepté par les policiers a définitivement couru après le trouble.

Il était 0 h 15.

Les policiers étaient immobilisés dans l'intersection des rues King et Grandes-Fourches, dans le coeur du coeur de la ville.

L'automobiliste, à la gauche des policiers, attendait lui aussi le feu vert. Il était sûrément dans la lune ou quelque part ailleurs pour ne pas avoir remarqué la présence policière.

Quand le feu est passé du rouge au vert, il a démarré en trombe faisant crisser ses pneus sur une distance de 50 mètres.

Il y a eu une courte poursuite de King et Saint-François, puis rue Kennedy et finalement rue Conseil où le conducteur a été intercepté.

Âgé de 25 ans, de Sherbrooke, l'homme avait un permis sanctionné, il était sous le coup d'une probation et son souffle pointait 170 milligrammes d'alcool par 100 millilitres de sang quand il a été soumis à l'alcootest.

FESTIVAL du SAPIN DE NOËL À LENNOXVILLE

- SAPINS DE NOËL PRIX SPÉCIAUX
- DÉFILÉ DU PÈRE NOËL
- TIRAGES
- MUSIQUE ET ANIMATION
- CHEVAUX ET CARRIOLE

LE DIMANCHE 27 NOVEMBRE 1994
10 h 00 à 17 h 00

- 11 h 00 Portes ouvertes Musée Uplands Balade en carriole tirée par des chevaux (départ de chez Pop's) Concours d'escalade de poteau à l'église
- 12 h 00 Chorale «Youth for Christ» - Estrade principale
- 12 h 30 Présentation de couronnes (faites à la main) - Estrade principale
- 13 h 00 Chorale sur les marches de l'église United
- 13 h 30 Début du défilé du Père Noël
- 14 h 00 Arrivée de karaté - Estrade principale
- 14 h 30 Concours de sciage de bois
- 15 h 00 Musique au Manoir Lennoxville Spectacle de chiens - Estrade principale
- 16 h 00 Tirage d'un bas de Noël - Estrade principale Message de la présidente de l'A.I.E.S.E.C. Message du commanditaire (Caisse populaire de Lennoxville) Message du pro-maire
- 16 h 30 Le sapin de Noël de l'hôtel de ville sera allumé sous les chants du «Youth for Christ»

La Chambre de commerce de la région sherbrookaise
Chapitre de Lennoxville
PARTENAIRES
Caisse populaire de Lennoxville
COLLABORATEURS
L'Association des producteurs d'arbres de Noël du Québec
Les pompiers de Lennoxville
AIESEC Bishop's

AVIS DE RECHERCHE

4 roues Yamaha 225 1986, jaune (pâli par le soleil), siège recouvert en brun, a été volé dans le rang St-Joseph à St-Elie, le jeudi 24 nov. Si aperçu dans les environs veuillez appeler:
346-5379

A propos de Mme Malavoy

NDLR: Dans notre édition d'aujourd'hui, nous faisons évidemment largement écho à la démission de la ministre Marie Malavoy. Or, vous constaterez à la lecture du cahier des arts et spectacles que nous faisons mention à deux reprises de la députée de Sherbrooke comme ministre de la Culture et des Communications. C'est simplement que des exigences techniques forcent parfois l'impression de ce cahier plus tôt dans la semaine, donc avant les événements que nous connaissons.

La Mini RÉSULTATS

Tirage du: 94-11-25	NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
	639556	50 000 \$	63955	1 000 \$
	39556	5 000 \$	6395	100 \$
	9556	250 \$	639	10 \$
	556	25 \$		
	56	5 \$		

7 motoneiges Bombardier (modèle Touring LE)

(numéros non décomposables)

287A160	375A377	718A655
197B446	285B215	567B983
		718B886

*Chaque motoneige est échangeable contre un lot de 5 000 \$

50 lots bonis de 500 \$ chacun (nos non décomposables)

121A142	373A033	571A812	208B274	508B169
159A093	373A254	713A915	216B976	596B224
230A076	376A971	730A042	248B315	673B368
254A916	379A097	745A185	275B841	681B120
255A445	398A828	766A195	275B903	691B828
329A428	428A707	798A639	306B596	707B770
337A462	480A748	131B875	353B951	722B256
361A681	497A750	145B873	372B128	757B888
364A905	518A007	155B912	396B041	765B182
366A534	519A918	185B651	439B792	794B820

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

RÉSULTATS Loto-Québec

Tirage du: 94-11-25	NUMÉROS	LOTS	Tirage du: 94-11-19 au 94-11-25	NUMÉROS	LOTS
	639556	50 000 \$	3	170	6962
	39556	5 000 \$		856	8364
	9556	250 \$		585	0762
	556	25 \$		225	4016
	56	5 \$		239	0241
	63955	1 000 \$		899	6541
	6395	100 \$		937	6276
	639	10 \$			

Banco

Tirage du: 94-11-25	NUMÉROS	LOTS
	275400	250 000 \$
	75400	2 500 \$
	5400	250 \$
	400	25 \$
	00	10 \$

TVA, le réseau des tirages
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, 11K 2X8

Téléphones:
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

Abonnement par la poste au Canada, sauf endroits desservis par camélot et camélots motorisés.
TERRITOIRE IMMÉDIAT:
1 an \$255.00, TPS \$17.85, TVA \$17.74 = \$290.59
6 mois \$140.00, TPS \$ 9.80, TVA \$ 9.74 = \$159.54
3 mois \$ 80.00, TPS \$ 5.60, TVA \$ 5.56 = \$ 91.16
1 mois \$ 50.00, TPS \$ 3.50, TVA \$ 3.48 = \$ 56.98

HORS DE NOTRE TERRITOIRE IMMÉDIAT:
1 an \$310.00, TPS \$21.70, TVA \$21.56 = \$353.26
6 mois \$185.00, TPS \$12.95, TVA \$12.87 = \$210.82
3 mois \$110.00, TPS \$ 7.70, TVA \$ 7.65 = \$125.35
1 mois \$ 55.00, TPS \$ 3.85, TVA \$ 3.83 = \$ 62.68

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS
1 an \$700.00, 6 MOIS \$410.00, 3 MOIS \$265.00, 1 MOIS \$130.00

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos par similab de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

ENVOI DE PUBLICATION:
Enregistrement No 0529168

Prévisions à long terme pour Sherbrooke

Source: Environnement Canada

Aujourd'hui	Ce soir	Dimanche	Lundi	Mardi
CIEL VARIABLE	CIEL VARIABLE (nuit)	CIEL VARIABLE AVEC AVERSES DE NEIGE	CIEL VARIABLE AVEC AVERSES DE NEIGE	NEIGE
max -2	min -11	max -2	max 4	max 2

Vers le sud

Aujourd'hui	Max.	Min.
Atlantic City	10	03
Cape Cod	09	-1
Miami	27	20
Myrtle Beach	12	06
New York	12	03
Old Orchard	05	-7
Virginia Beach	13	08
Washington	12	04

INDEX

Arts:	E-1	Éditorial:	A-14
Bandes dessinées:	E-12	Horoscope:	E-12
Carrières, professions:	A-11	Petites annonces:	C-1
Chez nous:	F-1	Sports:	D-1
Décès:	C-13	Vivre:	E-13
De tout pour tous:	F-4	Voyages:	E-14
Économie:	B-1		

Actualité
en bref

Un avant-goût musical de la fête de Noël

Sherbrooke - La population sherbrookoise est invitée, le dimanche 27 novembre à 14h, à un concert au cours duquel seront interprétés le Messie de Haendel ainsi que la Messe de minuit de Marc-Antoine Carpentier. Présenté par l'Ensemble vocal de Sherbrooke à l'église Saint-Jean-Baptiste, rue Conseil, ce concert se veut un avant-goût de Noël qui soulignera également le 10^e anniversaire de cette formation musicale. Les billets sont disponibles chez le fleuriste Paul McKenna ou à l'entrée de l'église Saint-Jean-Baptiste. On peut également réserver sa place en composant le 346-1640.

La Grande Table ne vend pas de livrets-épargne

Sherbrooke - L'organisme La Grande Table désire aviser la population qu'elle ne reconnaît en rien la vente de livrets-épargne que mène actuellement l'entreprise «Promotion Entraide-espoir». L'entente verbale qui liait l'organisme charitable avec l'entreprise de sollicitation s'est terminée le 4 novembre dernier à la suite de plaintes de citoyens à l'effet que l'information était mal véhiculée. «Promotion Entraide-espoir» se servirait également de l'organisme «Moisson-Estrie» pour soustraire de l'argent aux citoyens.

Présidente de La Grande Table, Ginette Noël tient cependant à préciser que la campagne de levée de fonds est toujours en vigueur et que les gens qui désirent faire un don en argent peuvent le faire en communiquant avec Nicole Rousseau au Centre Maurice-Delorme, 1255 rue Daniel (derrière l'aréna Yvan Dugré), à Sherbrooke; ou en composant le 821-5505.

«Mes» Michel Poirier, ... 2e précision

Sherbrooke - L'avocat Michel Poirier (le nouveau) tient à préciser qu'il n'a jamais cherché à s'approprier la renommée de son homonyme, homologue et confrère qui «fait partie de l'élite juridique de l'Estrie», alors qu'il se décrit simplement comme «un avocat populiste qui cherche, à sa façon, à faciliter l'accès à la justice pour la classe moyenne.»

Mise en garde

Sherbrooke - L'ACEF-Estrie désire mettre la population en garde contre certaines entreprises de formation qui se prétendent reconnues auprès Revenu Québec ou Revenu Canada pour fins d'impôt, alors que des vérifications ont démontré qu'il n'en est rien.

On fait également miroiter la possibilité que l'assurance-chômage puisse contribuer financièrement à la poursuite d'une telle formation, ce qui s'est encore une fois avéré complètement faux, dans certains cas. «Alors que le taux de chômage approche les 10 pour cent à Sherbrooke et que le nombre de personnes assistées sociales est toujours très élevé, certaines entreprises profitent des gens qui veulent améliorer leur sort et elles n'hésitent pas à utiliser divers subterfuges pour les attirer, ce qui est, selon nous, tout à fait indécent», affirme l'ACEF dans un communiqué.

Adolescente entre la vie et la mort

□ La jeune fille a perdu le contrôle de sa voiture dans une courbe du boulevard Bertrand-Fabi à Rock Forest

Pierre SAINT-JACQUES Rock Forest

Une adolescente de 17 ans reposait toujours dans le coma, entre la vie et la mort, au CHUS, hier soir, plusieurs heures après avoir été impliquée dans une violente collision sur le boulevard Bertrand-Fabi, à Rock-Forest, au cours de la matinée.

La jeune conductrice, Annie Larouche, de Rock Forest, n'avait pas repris conscience depuis la collision et a même été victime d'un arrêt cardiaque peu de temps avant son transport à l'hôpital.

«Au sortir de la courbe, j'ai eu l'impression que la conductrice a comme voulu freiner puis le véhicule est allé sur l'accotement où il y avait de la «slush». Elle a donné un coup de volant pour ne pas heurter la glissière de sécurité et le véhicule a fait un tour sur lui-même pour surgir de travers devant moi.»

Tout s'est passé tellement vite devant les yeux de M. Paul-Henri Boulanger, âgé de 58 ans, vers 10 h 15, hier, boulevard Bertrand-Fabi et rue Mills, dans les limites de Rock Forest.

Sa camionnette et une petite voiture compacte sont venues en collision.

La conductrice de l'automobile, Annie Larouche, âgée de 17 ans, de Rock Forest, a sévèrement écopé.

Dans un état de semi-conscience, souffrant possiblement de blessures internes, elle a d'abord été transportée au Centre hospitalier Saint-Vincent-de-Paul puis transférée au CHUS.

On devait apprendre plus tard en journée qu'elle avait sombré dans le coma et qu'elle reposait dans un

état critique, les prochaines heures devenant déterminantes au sujet des probabilités de survie.

M. Boulanger se dirigeait à bord de sa camionnette Chevrolet S15 1985 vers le «village» de Rock Forest où il allait livrer un colis.

«La route était mouillée, humide. En voyant le véhicule apparaître devant moi, je savais que je ne pouvais pas freiner net. Alors j'ai pompé les freins pour ralentir et donner la chance au véhicule de passer devant ma camionnette dans l'espoir de heurter l'arrière plutôt que de le frapper d'aplomb.»

L'impact a quand été solide. Sous le choc, la petite voiture a quitté la route pour se retrouver dans un fossé profond de deux à trois mètres.

C'est de là que les ambulanciers et les pompiers de Sherbrooke ont délivré la jeune automobiliste de son véhicule puis l'ont précautionneusement déposée dans l'ambulance.

«Nous avons aidé les ambulanciers à sortir la blessée de l'automobile. Elle semblait dans un état de confusion» a expliqué le Lt Liguori Fournier, du Service de protection contre le feu de Sherbrooke. Elle n'avait pas de blessures extérieures apparentes. C'est pourquoi on craignait une hémorragie interne.

La voiture de la jeune femme, une Ford Escort 1983, a été littéralement enfoncée sur presque toute la longueur du côté droit. La voiture et la camionnette sont des pertes totales.

deux trousseaux de clés, au moins la saison froide» a-t-il expliqué.

FAITS DIVERS

30 pneus crevés

Hier matin, la Police municipale de Sherbrooke a enregistré une douzaine de plaintes concernant du vandalisme causé sur des véhicules, principalement dans le quartier nord de Sherbrooke.

Au total, un ou des vandales ont crevé 30 pneus.

Selon l'origine des plaintes, on note quatre méfaits sur la rue Vimy, deux sur la rue London, un sur la rue Victoria, un sur la rue Bradley, un sur la rue King Ouest, un sur la rue Brooks et deux sur la 12^e Avenue.

On croit que les méfaits ont été causés vers cinq heures du matin, hier. On n'a pas de suspect en vue pour le moment.

Comme la plupart des véhicules sont chaussés de pneus d'hiver, les dommages sont assez élevés.

Un 2^e trousseau, c'est pratique...

À la fin de sa soirée de travail, jeudi, dans un parc de stationnement, 13^e Avenue Nord, dans le quartier est de Sherbrooke, un homme a démarré le moteur de son véhicule, le temps de le faire réchauffer une ou deux minutes et de compléter les procédures de fermeture du restaurant.

Quand il est revenu dans la cour, le véhicule Ford Escort gris, modèle 1991, avait disparu.

Le policier Serge Fournier, relationniste de la Police municipale de Sherbrooke, a souligné cet incident pour rappeler aux propriétaires de véhicule qui désiraient faire réchauffer leur véhicule d'en barrer au moins les portières.

«L'idéal est de trainer sur soi

Un voleur équipé...

En regagnant son véhicule qu'il avait stationné dans le parc à étages, rue Dépôt, dans le centre-ville de Sherbrooke, vers 3 h, hier, un propriétaire a constaté un petit trou près de la serrure de la portière gauche.

Muni d'un outil, le voleur avait perforé un trou pour ouvrir la portière. Dans l'automobile, on avait volé pour 900 \$, soit la chaîne stéréophonique et sept disques au laser de même qu'une paire de lunettes Oakley.



Photo La Tribune, par Daniel Fougères
Les secouristes ont entouré de mille précautions une jeune femme, gravement blessée dans un accident de la circulation, boulevard Bertrand-Fabi, à Rock Forest, hier matin.

DISTRICT DE ST-ALPHONSE

À mes concitoyens et concitoyennes

Le 6 novembre vous m'avez accordé votre confiance et je vous en remercie sincèrement. Soyez assurés que mes quatre prochaines années seront consacrées au mieux-être de toutes et de tous.

Camille Fortier

562-0664

CAMILLE FORTIER, VOTRE CONSEILLER

AMATEURS DE VIN!

UNE SURPRISE VOUS ATTEND EN PAGE F-8 DE CE JOURNAL...

La Fabricavin enr

00485

Michel Poirier AVOCAT

LA JUSTICE À JUSTE PRIX

565-2001

00481

TAGHeuer

POUR ELLE ET LUI

Ronald Fortier inc.

GEMMOLOGISTE

43, rue Wellington Nord, Sherbrooke (Québec) 00111

Demers Bureau Borduas

s. e. n. c.

AVOCATS

C'est avec beaucoup de fierté mais aussi avec une certaine nostalgie que les membres du cabinet **Fournier Demers & Associés** qui sera désormais connu sous le nom de **Demers Bureau Borduas** ont appris la nomination de Pierre C. Fournier associé senior du cabinet, au poste de Juge de la Cour Supérieure.

Chez Fournier Demers, comme ce fut le cas lorsque l'étude portait d'autres noms la tradition nous a montré, depuis plusieurs décennies, le chemin de la continuité dans le respect des valeurs établies et l'ouverture constante sur le monde moderne.

Édifice du Sherbrooke Trust, 455, rue King Ouest, bureau 400, Sherbrooke (Québec), J1H 6E9 Tél.: (819) 569-9056

00426

CAMION F150 1995

POUR AUSSI PEU QUE 13 995\$

- Moteur V-6, 4.9 litres
- Transm. manuelle 5 vitesses,
- radio AM-FM stéréo
- GEP 826A, garniture XL
- Pneu P235/75R15, toutes saisons

LE VOITURIER

1261, rue King Est, Sherbrooke

569-5981

I.T.P. en sus. Rabais Ford inclus. 72099

FAUTEUIL SUR BILLES (métal blanc)

Vente 310^e ANNIVERSAIRE

RIEN À PAYER AVANT SEPTEMBRE 1995

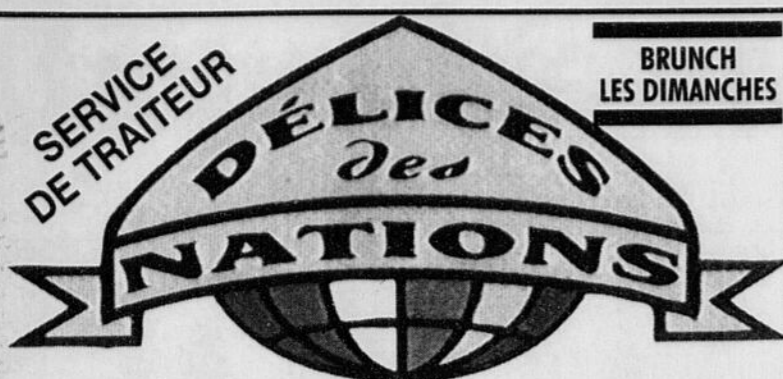
meubles LENNOXVILLE

LE NEUBLEUR

(819) 566-5844

À 5 minutes de Sherbrooke

00084



RESTO, ÉPICERIE INTERNATIONALE
BOULANGERIE, PÂTISSERIES (faits sur place)

SPÉCIAUX - SPÉCIAUX

FROMAGE Spécial: DATTES
ST-ANDRÉ 1999\$/kg DÉNOYAUTÉES 195\$/kg
Rég.: 29⁹⁵ Rég.: 29⁹⁵

FROMAGE Spécial: HUILE D'OLIVE Spécial:
JALSBERG 1099\$/kg PURE MASTRO 1195\$/kg
Rég.: 16⁹⁵ (Importée d'ITALIE) /3 litres
Rég.: 14⁹⁵

NOUVEAU
10% d'escompte
sur buche de Noël

185, Belvédère Nord
Sherbrooke
Tél.: (819)822-0184

Si commandée
avant le 5 décembre
Ouvert 7 jours à partir de 7 h 30

Me Pierre-C. Fournier assermenté juge à la Cour supérieure

«Vous avez fait un bon choix», badine-t-il

Jacques LEMOINE Sherbrooke

Le nouveau juge Pierre-C. Fournier de la Cour supérieure a confessé hier avoir commis un péché d'orgueil en mentionnant au ministre de la Justice dans l'enthousiasme de l'annonce de sa nomination «je crois que vous avez fait un bon choix».

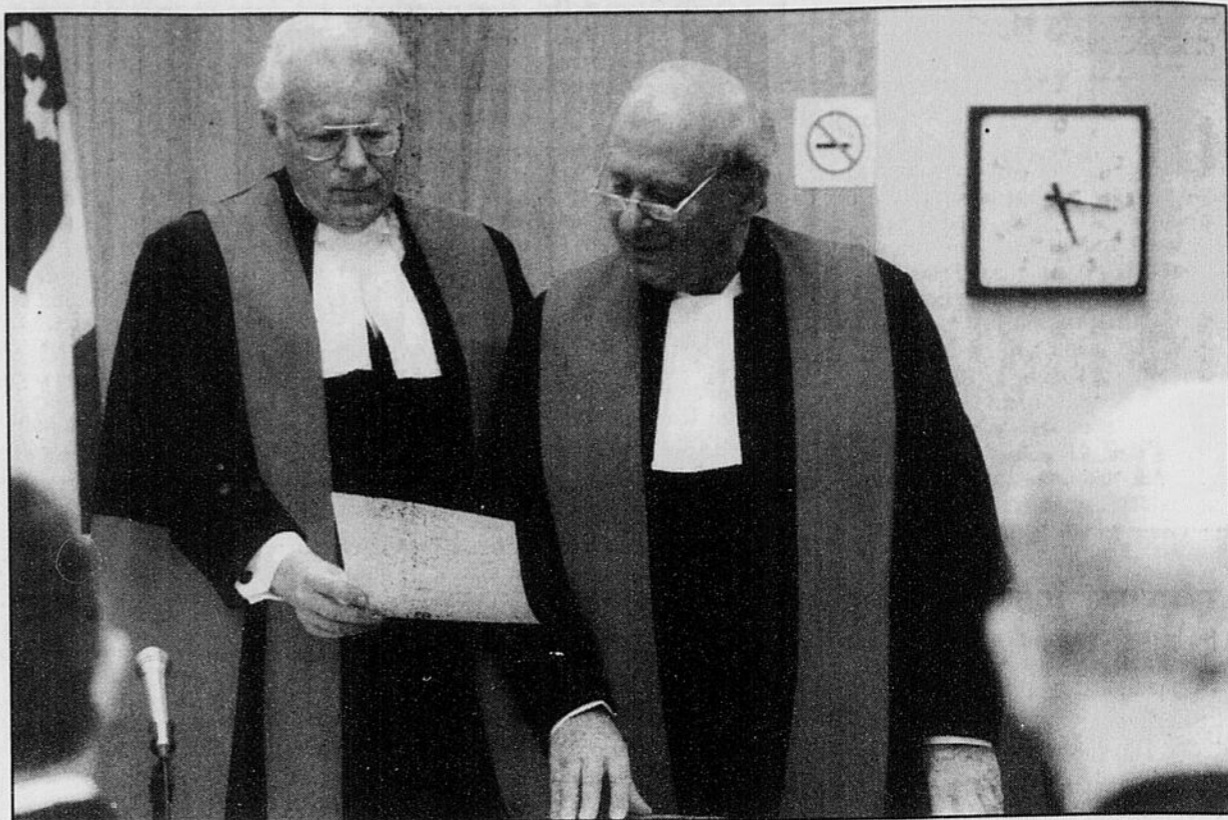
«En effet, je n'avais pas à dire au ministre ce qu'il savait déjà» a-t-il mentionné avec l'humour qu'on lui connaît.

Le juge Fournier venait d'être assermenté comme juge de la Cour supérieure pour les districts judiciaires de Saint-François et Mégantic à la suite de sa nomination par le Conseil privé.

La cérémonie de prestation des serments d'office et d'allégeance à laquelle assistaient l'archevêque Mgr Jean-Marie Fortier, les membres de la magistrature et du barreau ainsi que sa famille et des amis était présidée par le juge en chef de cette cour Lawrence Poitras.

Un 11e magistrat

Le nouveau juge devient le 11e magistrat à occuper le deuxième poste de juge régulier créé en 1898 pour le district et succède au juge Georges Savoie devenu surnuméraire.



Le juge en chef de la Cour supérieure Lawrence Poitras a présidé à la cérémonie d'assermentation du juge Pierre-C. Fournier.

Natif de Montréal, le juge Fournier est diplômé en droit de l'Université de Sherbrooke, où il a obtenu la médaille d'or du lieutenant-gouverneur et le prix du gouverneur général, de l'Université Harvard et était jusqu'à sa nomination l'associé principal de l'un des plus anciens ca-

binets de la région qui s'appellera dorénavant Demers, Bureau, Borduas.

Impliqué
Dans sa présentation, le juge coordonnateur Pierre Boily a rappelé que son nouveau collègue est on ne peut mieux préparé pour affronter la nouvelle tâche qui l'attend et relever ce grand défi, à cause de ses études, sa connaissance du droit et des hommes, de sa riche expérience professionnelle et de sa participation exceptionnelle à la vie sociale, économique, culturelle et philanthropique de la région.

«Être juge est un travail exigeant et peut-être aujourd'hui plus que jamais. La Charte des droits, le nouveau code civil, la bureaucratie, l'informatique et le tournant de la fin du 20e siècle et le début du 21e qui se pointe exigent une formation de premier ordre pour celui ou celle qui exerce cette fonction», a-t-il dit.

Dans le discours qui a suivi son assermentation, le juge Fournier a repris que les philosophes ont depuis les temps les plus reculés réfléchi sur les qualités d'un juge.

Socrate a dit: «Un juge doit posséder quatre qualités: écouter avec courtoisie, répondre avec sagesse, étudier avec retenue et décider avec impartialité.»

Le monde judiciaire est à même de constater que le juge Fournier possède toutes ces qualités.

Estimé

La bâtonnière Denise Trudel-Lussier a aussi rendu hommage à son ancien collègue qui jouit de l'estime non seulement du Barreau mais de l'ensemble de la communauté qui lui avait décerné le titre de Grand Estrien.

Elle a ajouté que la société bénéficiera des nombreux dons que le juge Fournier avait reçus de la vie.

Abus sexuels

L'accusé demande à la Cour d'appel de réviser sa sentence

Sherbrooke

L'homme de 59 ans des Villes frontalières, condamné à une peine de huit ans de pénitencier pour des abus sexuels sur ses deux belles-filles pendant plusieurs années, vient de demander à la Cour d'appel de déférer à un banc spécial sa demande de révision de sentence.

Cela ressort d'une procédure spéciale instituée par son avocat Peter Downey.

La défense estime que le tribunal de première instance avait été particulièrement sévère à l'égard du prévenu.

Me Downey allègue que la cour avait privilégié les facteurs aggravants en laissant de côté l'absence d'antécédents judiciaires de son client, son remord, son traitement psychiatrique, son état de santé, l'absence de récidive et une compensation financière pour aider une victime.

La défense avait proposé une peine de 90 jours discontinus de détention et le nombre maximal d'heures de travaux communautaires tandis que la poursuite avait recommandé une période de cinq ans de pénitencier.

Le juge avait souligné en rendant sa décision que le comportement du prévenu avait été dégradant et repoussant.

Voyez votre concessionnaire s'il vous manque encore des détails.

Ce ne sont pas tous
les plans de location qui
comprennent ces frais.

Plusieurs offres de location
ne vous parlent même pas
de ces frais.

Autrement dit:
le montant financé
à l'échéance du contrat
de location.

Paiements basés sur la Saturn SL 1995 avec radio am/fm stéréo, deux sacs gonflables, banquette arrière divisée rabattable, essuie-glace à balayage intermittent. Incluant: transport (400 \$), préparation, frais d'acquisition (350 \$). Excluant: immatriculation, assurance, taxes. Premier paiement: 199 \$, versement initial: 1949 \$, dépôt de garantie remboursable: 300 \$ et taxes exigibles à la signature du contrat. Kilométrage limité à 24 000 km par année; 5¢ du kilomètre excédentaire. Coût net de la location: 10 796\$. Option d'achat: 6 569\$. Autres options et versements initiaux disponibles. *PDSF. Les concessionnaires sont libres de fixer un autre prix.

11 995 \$*



SL: 199 \$/mois, location de 36 mois.

Ceci n'est pas un symbole
ordinaire, c'est la marque
de notre engagement
à toujours faire mieux.



SATURN

Pour faire tout autrement.

Et profitez-en pour
découvrir une personne
qui aime faire
les choses tout autrement.

La seule chose dans
une Saturn qui gonfle
à vue d'œil.

Nous n'avons rien
à cacher.

Elle est encore plus
belle en personne.

On n'a pas besoin de rouler
sur l'or pour rouler
en tout confort.

DRUMMOND SATURN SAAB ISUZU
Drummondville
477-2323

GRANBY SATURN ISUZU
Granby
378-1404

SHERBROOKE SATURN ISUZU
Rock Forest
823-1400

Les danses à 10 \$ dans un isoloir

Où s'arrêtera la permissivité? - le Centre des femmes Memphrémagog

Gilles DALLAIRE

Magog

Une pratique répréhensible, dégradante et dangereuse. Tel est le jugement que porte sur la danse dans un isoloir la coordonnatrice du Centre des femmes

Memphrémagog, Marie-Josée Ait-Saïd, dans une lettre adressée au ministre de la Justice, Paul Bégin.

Mme Ait-Saïd, qui représente le Centre des femmes Memphrémagog à la table de concertation sur la violence faite aux femmes de la municipalité régionale de comté de Memphrémagog, rappelle que le seuil de

la permissivité a été abaissé rapidement dans les établissements où des danseuses se produisent et elle se demande avec inquiétude quelle sera la prochaine limite à être franchie.

«Au départ, elles étaient légèrement vêtues, ensuite, elles ont enlevé le haut des vêtements, elles ont

continué au cours des années en enlevant tous les vêtements. Elle se sont ensuite rapprochées à la table des clients et se sont fait payer pour des services particuliers. Maintenant, elles peuvent aller légalement dans les isoloirs où le toucher est permis. Quelle sera la prochaine étape?», écrit-elle.

Elle se demande si les lois du marché n'obligeront pas bientôt les danseuses à faire des choses dont elles n'ont pas envie pour conserver leur emploi et si elles auront la liberté de choisir. «Il est clair que, pour certaines personnes, il y a plusieurs avantages à perpétuer les danses à 10 \$. Cela attire de la clientèle et c'est payant mais qui paiera réellement la note finale?», demande-t-elle.

Mme Ait-Saïd se demande aussi si la tolérance des attachements ne mènera pas à l'agression et si les danseuses, les autres femmes et les enfants seront en sécurité.

Elle dit craindre que repousser les limites du permis n'amène la société à éliminer toute limite. «Nous pouvons facilement nous imaginer que les viols de jeunes filles, de femmes et d'enfants ne s'arrêteront pas et s'amplifieront probablement. Reculer encore nos limites, est-ce le choix que nous faisons comme société?», demande au ministre la coordonnatrice du Centre des femmes Memphrémagog.

L'intervention de Mme Ait-Saïd fait suite à l'instauration récente de la danse dans un isoloir dans un bar de Magog.

La MRC de Memphrémagog réclame illico une étude de tous les sites d'enfouissement

Magog (GD)

La municipalité régionale de comté de Memphrémagog a demandé au ministre de l'Environnement et de la Faune, Jacques Brassard, de commander rapidement une étude de tous les sites d'enfouissement sanitaires des déchets du Québec afin d'être capable de faire une analyse éclairée de la problématique de la gestion des déchets et de recommander des solutions ou des alternatives globales.

Elle a aussi demandé à M. Brassard de préciser les moyens qui seront pris pour résoudre les problèmes liés à la gestion des déchets qui ont été évoqués dans le programme du Parti québécois. Cette demande a pour but de faciliter l'orientation des réflexions régionales sur ces problèmes et ces moyens.

Rosaire Fillion, maire de Canton de Magog où Bestan-Laidlaw exploite un site d'enfouissement sanitaire des déchets, a insisté sur l'importance d'une recherche rapide de solutions à l'échelon régional. À son avis, ce sont toutes les municipalités

régionales de comté de l'Estrie qui doivent participer à la recherche de solutions.

«Je crois qu'il faut demander au ministre de l'Environnement et de la Faune de faire son bout de chemin mais je crois qu'il est encore plus

important que nous fassions aussi le nôtre», a-t-il affirmé.

Selon M. Fillion, ce n'est pas dans deux ans, dans trois ans ou plus tard qu'il faudra bouger, c'est maintenant qu'il faut le faire et s'efforcer, par exemple, de savoir si, pour

protéger efficacement l'environnement, il est préférable que la gestion des sites d'enfouissement soit laissée à l'entreprise privée ou que ces sites soient achetés de gré à gré ou expropriés par des municipalités ou des regroupements de municipalités.



Photo La Tribune par Laurent Gélé

Un petit coup de pouce pour les scouts

Le 23e groupe Geyser des Scouts et Guides de Bromptonville a amassé 1900 \$ qui serviront à l'achat de matériel, lors d'une récente collecte de fonds organisée auprès des automobilistes, à trois endroits différents de la ville. Sur la photo, Gilles Routhier, un automobiliste de Coaticook, a remis sa contribution à David Prud'homme-Montpetit, l'ouvrier du 23e groupe.

Magog règle le sort de 65 000 \$ en cinq minutes

Magog (GD)

Cinq minutes ont suffi aux membres du conseil de ville de Magog réunis en séance extraordinaire hier midi pour autoriser l'engoulement d'une somme de 64 696 \$ derrière le garage municipal.

Ont été commandés, le temps d'un clin d'oeil, deux réservoirs d'acier d'une capacité de 22 750 litres, deux pompes à carburant, un système de gestion de la distribution du carburant de même qu'une évaluation de l'étendue et du degré de la contamination du sol à l'endroit et autour de l'endroit où une fuite de carburant causée par la perforation d'au moins un réservoir a été constatée en mai dernier.

La seule question qui a été posée pendant cette séance d'une brève durée l'a été par le conseiller Roger Crevier qui s'est enquis de l'identité des deux entreprises qui ont offert de fournir réservoirs, pompes et système de gestion.

L'entreprise dont l'offre a été retenue, achètera, semble-t-il, les réservoirs d'un fournisseur de Lebanon, au New Hampshire, qui garantit leur étanchéité pendant 30 ans.

I Musici en spectacle à Drummondville

Magog

Demain dimanche, à 15h30, au Centre culturel de Drummondville, il y aura spectacle pour toute la famille de l'Orchestre de chambre I Musici de Montréal, comprenant les plus beaux airs de Noël pour enfants des grands auteurs comme Mozart, Schumann, Haydn, avec la participation de la mezzo-soprano Nadia Pelle.

RÉGLEZ VOS PROBLÈMES FINANCIERS \$

- Marge de crédit
- Prêts personnels, financement
- Consolidation de dettes
- Planifications budgétaires
- Prêts commerciaux

Luc Boucher, Nathalie Fournier

Nous garantissons le résultat. \$ \$

823-9340

CENTRE COMMERCIAL
les Tourelles
3025, rue King Ouest, Sherbrooke

La place du cadeau

LE CACHE POT

NOUS AVONS CE QUE VOUS CHERCHEZ!

564-2965

GRANDE SÉLECTION DE CADEAUX

À partir de

595\$

Articles cadeaux
Accessoires de salle de bains
Lingerie
Accessoires de table

OFFRE SENSATIONNELLE

découvrez le monde de

Liberti

Portatif de poche

GRATUIT

AU CHOIX

... et tous vos week-ends gratuits!*

CONTRAT 12 MOIS

35,95\$/MOIS - 65¢ MIN.

EN PRIME:

ACTIVATION GRATUITE

PERMIS CRTC S/F

AUDIOTEC
AGENT AUTORISÉ
2378, rue King Ouest, Sherbrooke, 562-9262 (Voisin de Harvey's)

Bell Mobilité
Enfin libre

DÉMARREUR À DISTANCE

229\$*

installation incluse

GARANTIE 2 ANS PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE

Le meilleur produit sur le marché.

Programmation démarrage aux 3 heures VALLET-START

AUSSI DISPONIBLE: **DÉMARREUR ET SYSTÈME D'ALARME COMBINÉS** 3999\$ installation incluse

RADIO D'AUTO Fleurimont

(Taxes en sus. Disponible pour la plupart des véhicules)

1656, rue Galt Est, Fleurimont

564-2613

Le MVE* : la solution à vos «grosses» factures d'électricité

RENSEIGNEMENTS : 821-5622

*mode de versements égaux

Ville de Sherbrooke Hydro-Sherbrooke

DÉCOLLEZ AVEC COMPAQ

Microsoft*

COMPAQ

FINANCEMENT DISPONIBLE 94

Compaq Presario 460 4/270

- Processeur 486SX2/66 MHz
- 4 Mo de mémoire vive, extensible jusqu'à 20 Mo
- Disque rigide interne 270 Mo
- Écran couleur 14po. SVGA
- Lecteur 3 po 1/2 de 1.44 Mo
- 2 connecteurs d'extension ISA de 8/16 bits
- Clavier et souris
- Fax Modem 2400/9600 intégré
- 8 logiciels inclus: MS-DOS 6, MS Windows 3.1, America Online, Prodigy, MS Works, Quicken for Windows, MS Entertainment Pack et MaxFax avec fonctions de répondre.

1795\$

Autres suggestions de cadeaux de Noël en boutique

SHERBROOKE
2445 rue King Ouest
(819) 564-4644

MICRO BOUTIQUE COMPAG

Centres de l'Informatique

LA RÉORGANISATION DES SERVICES HOSPITALIERS À SHERBROOKE:

COMMENT MAINTENIR DES SERVICES DE QUALITÉ AVEC 22 MILLIONS EN MOINS?

Devant l'ampleur du déficit des finances publiques, le gouvernement du Québec a décidé de réduire l'ensemble de ses dépenses et, par conséquent, d'imposer une compression de 22 millions \$ en trois ans au cinq centres hospitaliers de Sherbrooke.

Comment est-il possible de réduire ces dépenses de façon aussi considérable tout en maintenant des services hospitaliers de qualité? **La seule façon d'y parvenir, c'est de revoir et de changer nos façons de faire.**

UN CHANGEMENT EST POSSIBLE

- En Estrie, les gens vont plus souvent à l'hôpital, y passent plus de temps et utilisent un plus grand nombre de lits qu'ailleurs au Québec, et sans raison évidente. Il est donc possible de faire mieux!
- Des technologies et des pratiques médicales nouvelles permettent de réduire le temps passé à l'hôpital. Cette situation continuera de s'accroître au cours des prochaines années, de sorte qu'il sera possible de *réduire progressivement* (d'ici l'an 2011) de 325 lits le nombre de lits réservés aux soins de courte durée, *mais tout en continuant d'offrir des services de qualité à la population.* En 1993-1994, il y avait 1061 lits disponibles dans les cinq hôpitaux de Sherbrooke.
- Le changement nécessaire, même s'il est majeur, pourra s'échelonner sur une période d'au moins trois ans, ce qui permettra de nous adapter progressivement aux nouvelles façons de faire.
- Il est sans aucun doute possible de réduire le nombre d'édifices et d'utiliser l'argent ainsi économisé (de 4 à 5 millions \$) pour donner des services à la clientèle.
- Notre secteur hospitalier a déjà connu avec succès des changements au cours des dernières années: l'adaptation des services dans le secteur de la santé mentale, le recours plus grand à la chirurgie d'un jour, l'ouverture d'un hôpital de jour pour les soins de longue durée, la réduction du nombre de lits. *Ce qui est nouveau, c'est qu'il faut désormais agir plus rapidement qu'auparavant.*
- Au Canada, d'autres provinces ont réalisé des changements importants à leurs services hospitaliers. À titre d'exemples:
 - La Colombie Britannique a fusionné 3 hôpitaux de Vancouver et fermé un des sites, ce qui a permis la création d'un hôpital universitaire de près de 1 500 lits et des économies de 36 millions \$.
 - En quatre ans seulement, l'Alberta a réalisé des coupures de 17,6% des budgets des hôpitaux, et en a fermés ou fusionnés plusieurs.
 - L'Ontario a, depuis environ cinq ans, diminué de 20% la durée moyenne des séjours à l'hôpital (de 8,2 à 6,5 jours, alors qu'en Estrie cette durée s'élevait à 10 jours en 1992). De plus, cette province investit beaucoup plus que le Québec dans les services à domicile.
 - Le Nouveau-Brunswick a mis en place des services d'hôpital à domicile dont les coûts sont de 36 \$ par jour, au lieu de 350 \$ à 500 \$ à l'hôpital.

LA SOLUTION PROPOSÉE

Le 31 octobre dernier, les membres du *Comité d'orientation* sur la réorganisation des services hospitaliers à Sherbrooke ont unanimement proposé des modifications importantes à l'organisation des services présentement offerts par ces cinq centres hospitaliers:

- réduire de cinq à deux les administrations responsables de la gestion des services hospitaliers;
- regrouper les services hospitaliers de Sherbrooke de la façon suivante:
 - UN HÔPITAL DE SOINS DE COURTE DURÉE, par la fusion du CHUS, du Centre hospitalier St-Vincent-de-Paul et de l'Hôtel-Dieu, et par la concentration des services sur deux sites: l'un à Fleurimont et l'autre au centre-ville.
 - UN HÔPITAL PRINCIPALEMENT DÉDIÉ AUX SOINS DE LONGUE DURÉE, à la gériatrie active et à la réadaptation, par la fusion de l'Hôpital D'Youville et du Centre hospitalier de Sherbrooke (le Sherbrooke Hospital) qui agirait comme plaque tournante pour les services hospitaliers et ambulatoires aux anglophones.

Ce *Comité d'orientation* était composé de 23 personnes:

- le directeur général, le président du conseil d'administration et le président du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de chacun des hôpitaux de Sherbrooke;
- deux représentants de la Faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke;
- trois représentants de la population: M. André L'Espérance, président de Dettson inc. et président du *Comité d'orientation*, M. Robert Jolicœur, curé de la paroisse St-Charles-Garnier de Sherbrooke et Mme Marjorie Goodfellow, membre de la communauté anglophone;
- trois observateurs: un directeur général des centres hospitaliers hors-Sherbrooke, le président de la Commission médicale régionale et le directeur général de la Régie régionale de l'Estrie.

Une firme de consultants externes a été engagée pour supporter le *Comité d'orientation* dans ses travaux.

POURQUOI CETTE SOLUTION

Après avoir examiné différentes solutions, le *Comité d'orientation* en est venu à la conclusion suivante:

- La réorganisation proposée est la seule qui permet de continuer à offrir des services de qualité à la population, tout en faisant face aux contraintes budgétaires fixées par le gouvernement du Québec: 22 millions \$ en trois ans.
- Cette proposition permet également, grâce à des économies estimées à 29 millions \$, de dégager les sommes d'argent nécessaires pour:
 - répondre aux besoins de la population identifiés par le *Comité d'orientation* pour les prochaines années (par exemple: le vieillissement de la population);
 - développer les services additionnels requis: cliniques externes, cliniques sans rendez-vous, services et soins à domicile, support aux personnes qui prennent soin de malades à domicile, etc.;
 - investir dans les technologies nouvelles et les rénovations requises.
- Cette proposition est celle qui permet de protéger le plus grand nombre d'emplois.

Les impacts de la réorganisation sur la population et sur le personnel seront présentés dans l'édition de samedi prochain.



RÉGIE RÉGIONALE
DE LA SANTÉ ET DES
SERVICES SOCIAUX
DE L'ESTRIE

LA RÉORGANISATION PROPOSÉE:
UNE SOLUTION RÉALISTE
POUR MAINTENIR
LES SERVICES À LA POPULATION

MALAVOY DÉMISSIONNE

La région ne sera pas trop pénalisée, croit Perrault

□ La députée saura rester près de pouvoir décisionnel

Sherbrooke (AG)

Même s'il comptait beaucoup sur ses «antennes» afin d'associer le milieu culturel au développement du centre-ville, le maire de Sherbrooke, Jean Perrault, ne croit pas que la démission de Marie Malavoy en tant que ministre de la Culture aura un impact négatif sur ses objectifs.

Le nouveau maire, qui croit que l'essor du centre-ville doit passer par une présence accrue des arts et de la culture, se dit d'avis que la députée de Sherbrooke saura malgré tout mettre sa courte expérience au profit de Sherbrooke et de la région.

Même si aucune rencontre officielle n'avait encore eu lieu entre les deux élus sur cette question, chacun d'eux partageait sensiblement la même vision du développement du centre-ville. Il s'agira maintenant, selon M. Perrault, d'achever les dossiers par une voie plus longue mais qui peut être tout aussi efficace.

Rencontre à prévoir

«Évidemment, quand on est ministre on a toujours de meilleures antennes auprès des instances décisionnelles, mais je suis convaincu qu'on va pouvoir continuer de travailler sur certains dossiers», d'indiquer le maire de Sherbrooke qui se propose de rencontrer sous peu la ministre démissionnaire.

Réagissant à cette démission sur-

prise annoncée en catastrophe hier, M. Perrault n'a pu s'empêcher de déplorer le fait qu'elle touche du même coup la seule représentante de l'Estrie au sein du cabinet Parizeau.

«Geste très courageux»

Qualifiant de «geste très courageux» la démission de Marie Malavoy à titre de ministre de la Culture, le maire de Sherbrooke, Jean Perrault, se dit par ailleurs convaincu qu'elle saura tirer son épingle du jeu malgré le fait qu'elle se retrouve maintenant exclue du Conseil des ministres.

Il a indiqué que ce départ précipité faisait d'autant plus mal que Marie Malavoy avait su se tailler

une place de choix au sein du gouvernement péquiste depuis son élection, le 12 septembre.

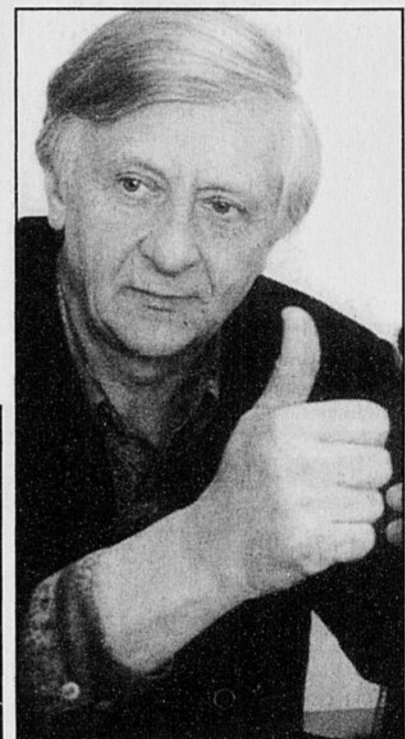
Malgré ses allégeances libérales, le maire de Sherbrooke croit qu'en pareilles circonstances les intérêts de la région doivent toujours être placés au-dessus des principes idéologiques.

«Il n'y a aucun doute que c'est une très mauvaise nouvelle pour Sherbrooke et aussi pour la région», de dire le maire Perrault. «Par contre, je suis convaincu qu'elle va rester très près du pouvoir décisionnel et que la région ne sera pas trop pénalisée par sa démission.»

Une ministre peu branchée sur le milieu - Jacques Godbout

Denis DUFRESNE

Sherbrooke



«On n'a pas eu le temps de la jauger», dit l'écrivain et cinéaste Jacques Godbout

Le cinéaste et écrivain Jacques Godbout ne pleure pas la démission de la ministre de la Culture Marie Malavoy, estimant que «personne n'a eu le temps de la connaître suffisamment pour la regretter».

Il croit toutefois que Mme Malavoy «n'a pas donné la preuve qu'elle était en prise avec le milieu artistique et culturel».

«Elle vient du milieu universitaire et appartenait plus à la théologie qu'au monde du spectacle. Elle démontre aussi une certaine timidité et s'il y a un milieu où il faut être un peu garçonne c'est bien celui-là. J'espère que M. Parizeau va nommer quelqu'un qui sera plus en prise sur le milieu», ajoute le cinéaste, de passage à Sherbrooke hier pour la première en Estrie de son film *L'affaire Norman William*.

«Faisait-elle une bonne ministre de la Culture? On n'a pas eu le temps de la jauger, mais je ne suis pas triste», conclut-il.

ERRATUM

Dans l'encart de la SAQ publié aujourd'hui, on aurait dû lire: li-queur de café au chocolat Sheridan's (250 mL) et liqueur de crème de vanille (125 mL). Nous nous excusons auprès de notre clientèle.

La Société des alcools du Québec



Société
des alcools
du Québec

73599

TPS ← **2 JOURS SEULEMENT** → **TVQ**

← Samedi et dimanche →

MEUBLES HAUT DE GAMME VENDUS

AU PRIX DU GROS

Plus de 1 000 000\$ en inventaire

- Mobilier de salle à dîner
- Mobilier de chambre
- Mobilier de salon
- Unité murale
- Sofa en cuir
- Causeuse en cuir
- Fauteuil en cuir
- Vaisselier
- Matelas-sommier
- Plate-forme pour matelas
- Table de salon
- Lampe
- Divan-lit
- Mobilier de cuisine
- Plante
- Bassinette
- Chaise inclinable
- Tête de lit
- Lit superposé
- Pupitre
- Table à dessin
- Meuble pour enfant, etc.

Marques de prestige

- LAURIER
- CARRIER
- LEMIEUX
- SKLAR
- JAYMAR
- VILLAGEOIS
- EL-RAN
- ETC.

À L'ANCIEN LOCAL DE MEUBLES TOUSIGNANT
1279, rue Grégoire, Rock Forest

MALAVOY DÉMISSIONNE

Gagnon-Tremblay espère que Parizeau n'oubliera pas l'Estrie

Alain GOUPEL Sherbrooke

La députée de Saint-François à l'Assemblée nationale, Monique Gagnon-Tremblay, espère que la démission de Marie Malavoy à titre de ministre de la Culture ne mettra pas un terme à la présence estrienne au sein du Conseil des ministres.

Rappelant que sous le gouvernement libéral précédant l'Estrie a pu compter jusqu'à cinq ministres, Mme Gagnon-Tremblay met en garde Jacques Parizeau contre la tentation d'«oublier l'Estrie» lors d'un éventuel remaniement ministériel.

«M. Parizeau doit tenir compte de l'Estrie. Ce serait inacceptable de se retrouver sans ministre», a déclaré celle qui sous le dernier gouvernement Bourassa-Johnson a été titulaire de cinq ministères dont ceux des Communautés culturelles et de l'immigration, des Finances en plus d'occuper les postes de présidente du Conseil du trésor et vice-première ministre.

Comme la région n'a fait élire que deux députés péquistes lors des élections du 12 septembre et que le député de Johnson Claude Boucher occupe déjà le poste de délégué régional, Mme Gagnon-Tremblay craint que M. Parizeau ne soit tenté de regarder ailleurs. D'autant plus, dit-elle, que les régions de l'Outaouais et des Bois-Francs ont été oubliées dans la composition du premier conseil des ministres et que celles-ci revendiquent une place autour de la table où se prennent les vraies décisions.



Monique Gagnon-Tremblay

«Que va faire M. Parizeau. Il reste bien sûr M. Boucher, mais est-ce qu'il est apte à siéger au Conseil des ministres?» se demande Mme Gagnon-Tremblay qui promet de suivre le dossier de près.

Pour ce qui est du reste, la députée de Saint-François s'est dit étonnée des raisons qui ont mené à la démission de Marie Malavoy. Selon elle, le caucus des députés libéraux de l'Estrie n'avait jamais eu vent de la moindre rumeur à cet effet. Tout comme il est faux, dit-elle, de penser que l'Opposition officielle s'apprêtait à faire état de cette situation lors de la rentrée parlementaire prévue mardi.

«On ne savait rien du tout à ce sujet-là. D'où c'est parti? Est-ce que ça vient de l'interne ou de l'externe? Tout le monde au caucus était très étonné», a précisé Mme Gagnon-Tremblay qui a appris la nouvelle hier à Québec où elle prenait part au caucus des députés libéraux.

La Presse était sur le point de publier des faits troublants pour la députée de Sherbrooke

Un journaliste travaillait sur l'affaire depuis que Marie Malavoy avait été assermentée

Michel MORIN Sherbrooke

Depuis que Marie Malavoy a été assermentée à titre de ministre, le 26 septembre dernier, le quotidien La Presse travaillait sur cette affaire de citoyenneté et était sur le point de publier des faits troublants pour la députée de Sherbrooke.

Est-ce cette pression qui a incité Marie Malavoy à remettre hier sa démission à titre de ministre de la Culture, des Communications et responsable de l'application de la Charte de la langue française au premier ministre Jacques Parizeau? La question se pose.

«Je ne sais pas si c'est le cas. Mais peut-être que Mme Malavoy a senti quelque chose. De notre côté, nous étions sur le point de publier

nos informations. Et même si Mme Malavoy a démissionné, nous allions quand même publier dans les prochains jours. Demain (aujourd'hui), si possible.»

Ces précisions sont celles qu'a apportées, hier, l'éditeur-adjoint du quotidien La Presse, Claude Masson. Une information fournie à La Presse par un Européen qui demeure au Québec depuis quelques années a incité La Presse à s'intéresser à la citoyenneté de Marie Malavoy.

«On nous a dit de surveiller le statut de Marie Malavoy. Ce que nous avons fait. Mais ce genre de dossier demande beaucoup de travail, de soutien Claude Masson. C'est difficile de vérifier à Ottawa parce qu'il s'agit de renseignements personnels.»

Soupe chaude

Éric Clément, le journaliste qui travaillait sur l'affaire, dit avoir discuté avec Marie Malavoy à ce propos quelques jours seulement après son assermentation à titre de ministre.

«Elle était troublée, visiblement. Mais je ne lui ai pas reparlé depuis. J'ai remué pas mal de monde avec cette affaire-là à Ottawa et peut-être que c'est venu aux oreilles de l'entourage de Marie Malavoy. Elle a dû sentir la soupe chaude, c'est peut-être pour ça qu'elle a démissionné.»

Marie Malavoy n'a obtenu sa citoyenneté canadienne que le 6 octobre 1993, soit 20 jours à peine avant les élections fédérales. C'est donc dire que Marie Malavoy, quand elle a assumé la présidence du comité du NON en Estrie, au référendum de Charlottetown, n'était pas citoyenne canadienne.

Et au même titre, la députée de

Sherbrooke a participé à de nombreux scrutins provinciaux et fédéraux sans être officiellement citoyenne canadienne, ce qui contrevient à la Loi sur les élections.

Rumeur

Ces informations viennent par conséquent faire perdre toute sa crédibilité à la rumeur qui circulait hier à Sherbrooke voulant que deux personnes aient été courtes de cette affaire et soient sur le point de la divulguer.

On visait alors Conrad Chapdelaine, adversaire de Marie Malavoy à l'investiture péquiste de Sherbrooke, et Jacques Pronovost, rédacteur en chef du quotidien La Tribune.

Les deux hommes ont carrément nié posséder de telles informations sur la citoyenneté canadienne de Marie Malavoy.

DES RÉACTIONS

Bernier convaincu que Malavoy réintégrera ses fonctions

Sherbrooke (MM)

Ami personnel de Marie Malavoy et député du Bloc québécois dans Mégantic-Compton-Stanstead, Maurice Bernier est convaincu que la députée de Sherbrooke réintégrera sous peu le conseil des ministres.

«On ne peut pas se réjouir de ce qui arrive. Mais cette affaire n'aura pas de conséquences majeures, de préciser Maurice Bernier. Marie Malavoy va revenir au conseil des ministres bientôt. J'en suis convaincu.»

Quant aux conséquences qu'aura cette affaire sur le débat référen-

taire, le député du Bloc québécois ne croit pas qu'elles seront majeures.

«C'est certain que nos adversaires vont soulever cette affaire-là. Mais je ne vois pas ce qu'ils pourraient en retirer. Marie Malavoy a décidé de jouer une 'game' démocratique. Elle a pris la bonne décision. Parce qu'il est inadmissible de voter quand on n'a pas été officiellement reçu citoyen canadien. C'est comme ça. Jean Charest a lui aussi démissionné (dans d'autres circonstances) de sa fonction de ministre. Il sait ce que ça signifie. Et il se serait aujourd'hui le dernier venu de se lever et de faire la morale à Marie Malavoy.»

Frédéric Dubé juge que la députée a agi avec sagesse

Sherbrooke (MM)

«Marie Malavoy a démontré une très grande transparence. Face à la population, elle a prouvé qu'elle était plus transparente que bien d'autres politiciens.»

Nouveau président de l'Association péquiste de Sherbrooke, Frédéric Dubé a vanté le courage de la députée de Sherbrooke. Selon lui, la députée de Sherbrooke a agi avec sagesse en remettant sa démission pour avoir reconnu ne pas avoir eu sa citoyenneté canadienne pendant des années, elle qui vit au Québec depuis près de 40 ans.

Attristé par l'annonce de la démission de Marie Malavoy à titre de ministre, Frédéric Dubé ne croit pas que cette décision portera ombrage à la thèse souverainiste défendue par le Parti québécois.

«Marie joue un rôle exemplaire comme députée de Sherbrooke. Je ne crois pas que sa démission va nuire à nos troupes. Au contraire,

nous assistons en ce moment à une réaction de solidarité des militants et militants péquistes de Sherbrooke. Une solidarité qui va se manifester pendant tout le terme de Marie Malavoy.»

ERRATUM

Dans la circulaire PJC Jean Coutu valide du 26 novembre au 2 décembre 1994, à la page 10, l'article suivant est erroné:

CLOVER LEAF THON PÂLE EN MORCEAUX 184 g **99¢**

AURAIT DÙ SE LIRE

CLOVER LEAF THON PÂLE ÉMIETTÉ 184 g **99¢**

Toutes nos excuses à notre clientèle

JEAN COUTU

71883

SPÉCIAL

DISQUETTE H.D. 3.5 formatées Qté: 25 **1395\$**

486 DX 2/66 MHz, 4 Megs, SVGA, disque dur 430 meg, VLB, 1595\$

Services Informatiques B.D.G. inc.

VENTE • RÉPARATION IBM COMPATIBLE ET AUTRES MARQUES CENTRE DE SERVICE OLIVETTI, EPSON, FUJITSU 72039

1304, RUE KING OUEST, SHERBROOKE 822 2737 823 1538

Du travail de qualité au meilleur prix, C'EST GARANTI!

FREINS AVANT À partir de **69.99**

FREINS ARRIÈRE À partir de **69.99**

Partout des autos, camionnettes et fourgonnettes

Ce service comprend :

- Pose de plaquettes avant Motomaster (semi-métalliques, s'il y a lieu) couvertes par notre garantie Plus
- Inspection des fixations et axes d'étriers
- Inspection complète des disques
- Inspection du système hydraulique pour détecter les fuites
- Essai sur route
- Appoint du liquide de freins

L'entretien des freins, c'est important!

Après un certain temps, la plupart des véhicules ont besoin de nouveaux disques ou de disques resués. Des frais peuvent être exigés pour la main-d'œuvre et les pièces supplémentaires. Un devis estimatif écrit sera fourni.



NOTRE MEILLEUR SILENCIEUX

BAS PRIX GARANTI 44.95 et +, pose partout des véhicules

Notre meilleur silencieux Motomaster et sa pose sont garantis tant que vous gardez votre véhicule. DE PLUS, nous honorons les garanties de nos principaux concurrents. 12-2000X

VIDANGE ET REMPLISSAGE DU SYSTÈME DE REFOUILLISSEMENT

LIQUIDE DE REFOUILLISSEMENT MOTOMASTER, 2 ANS 49.99 **LIQUIDE DE REFOUILLISSEMENT MOTOMASTER LONGUE DURÉE, 5 ANS 59.99**

Comprend : • Vidange et nettoyage du système de refroidissement • Jusqu'à 8 L de liquide de refroidissement anti-gel Motomaster • Vérification de pression • Inspection des courroies et des tuyaux

Canadian Tire, c'est beaucoup plus pour beaucoup moins.™

CANADIAN TIRE
VISA MasterCard

SHERBROOKE
1850, RUE KING OUEST
566-0303

FLEURIMONT
1645, RUE KING EST
566-5991

COATICOOK
85, RUE WELLINGTON
849-6321

Options PROGRAMME DE PRIMES

UNE SEULE CARTE, BEAUCOUP D'AVANTAGES. Plus vous utilisez la carte, plus vous économisez!

MALAVOY DEMISSIONNE

Le milieu culturel estrien perd une alliée

□ Pour Jovette Marchessault, la nouvelle a eu l'effet d'«une tonne de briques en pleine face»

Claude PLANTE

Sherbrooke

C'est avec stupeur que le milieu culturel sherbrookoise a appris hier la démission de Marie Malavoy comme ministre de la Culture et des Communications. Les intervenants voient ainsi disparaître le privilège inédit de pouvoir compter sur la présence d'une ministre de la Culture dans leur région.

Souvent en compétition avec les grands centres comme Montréal et Québec, la monde de la culture sherbrookoise espérait soutirer des

privileges de sa présence. Leur rêve s'est envolé hier matin en apprenant la démission de la ministre, avouant avoir voté à des élections antérieures sans pour autant être reconnue citoyenne canadienne.

Très disponible

Une démission «décevante» pour le milieu culturel, opine le directeur conservateur du Musée des beaux arts de Sherbrooke, Michel Forest. «Elle (Mme Malavoy) semblait vouloir être proche du milieu. Les quelques semaines qu'elle a été là, elle était très disponible.»

«C'était déjà beaucoup qu'elle soit de la région, poursuit-il. Dans le

milieu, je n'ai entendu que des commentaires favorables à son sujet.»

«Une tonne de briques»

La présidente du Conseil de la Culture de l'Estrie, Jovette Marchessault, dit avoir reçu la nouvelle «comme une tonne de briques en pleine face», tellement la surprise a été grande dans son cas. «Personnellement, cette situation me fait profondément de la peine, lance-t-elle émue. Je suis de tout coeur avec elle.»

Mme Marchessault, qui est aussi auteure, ne perd cependant pas espoir de voir ressurgir Mme Malavoy sur la haute scène de la politique

provinciale. «Je pense qu'on pourrait la revoir un jour comme premier ministre du Québec. Elle possède tellement de qualités. Elle pourrait revenir en force. Je vois cela comme un gros obstacle. D'ici là, peut-être que le gouvernement examinera certaines lois», concernant les règles électorales touchant les immigrants.

À la Société de développement économique de la région sherbrookoise (SDERS), section culture, on voit s'écrouler avec cette démission des perspectives intéressantes compte tenu de la présence en Estrie de la ministre de la Culture. Les contacts étaient excellents, ce matin, tout est à recommencer.

Devoirs à refaire

«Ça ne change pas nos projets, mais ça change nos plans», avoue Pierre Goulet, président du Conseil d'orientation culturelle de la SDERS. Les contacts étaient bien faits avec Mme Malavoy. Nous devons en établir d'autres avec son ou sa remplaçante. On va refaire nos devoirs.»

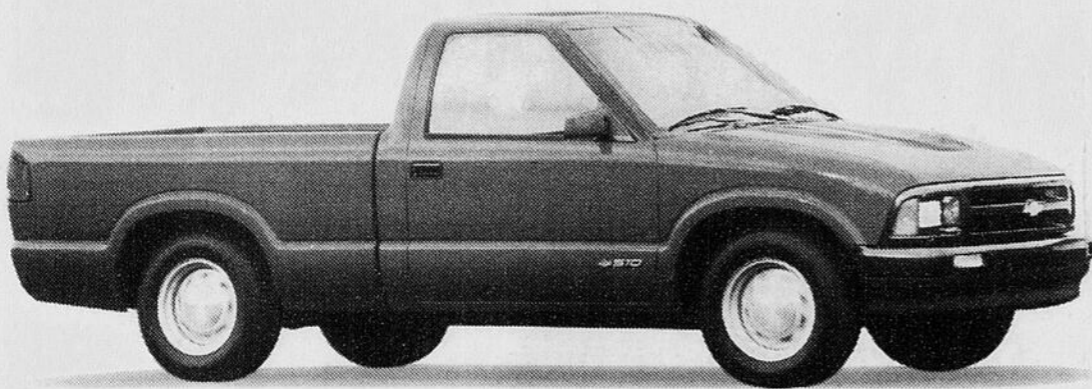
M. Goulet ne se gêne pas pour dresser un parallèle entre cette première tuile pour le gouvernement Parizeau et la démission de Jean Charest, lorsqu'il était ministre d'État à la Jeunesse à la condition physique et au Sport amateur dans le gouvernement de Brian Mulroney. M. Charest avait dû démissionner avec avoir contacté un juge en délibération sur l'éligibilité d'un athlète.

«M. Charest avait connu un problème semblable, se souvient-il. Marie Malavoy pourrait revenir plus forte elle aussi. On peut penser que Mme Malavoy sera rappelée après quelques années. C'est toujours important d'avoir un ou une ministre



Jovette Marchessault dans la région.»

Vous voulez joindre l'utile à l'agréable ?



11 995\$*

Chevrolet Pick-up Série S 1995

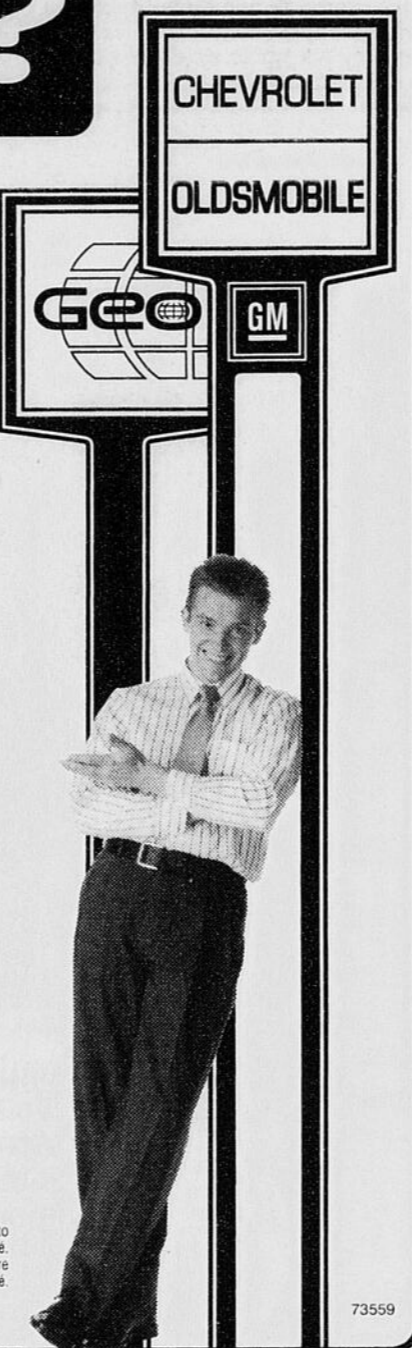
- Moteur 2,2 litres
- Boîte manuelle 5 rapports
- Freins antiblocage (ABS) aux roues arrière
- Sac gonflable
- Chauffe-moteur
- et beaucoup plus!

Personne ne vous en offre autant !

GENERAL MOTORS
GARANTIE
TOTAL

Assistance
CAMIONS ROUTIÈRE

*Offre réservée aux particuliers et s'appliquant aux véhicules neufs 1995 spécialement équipés en stock. Photo à titre indicatif seulement. Préparation incluse. Transport (660 \$) et taxes en sus. **Selon la première éventualité. Tous les véhicules neufs Camions Chevrolet 1995 sont couverts par la garantie GM Total™. L'Assistance Routière est offerte sur les modèles Camions Chevrolet 1995. Durée: 3 ans ou 60 000 km, selon la première éventualité. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails. L'Association marketing des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec.



Avis spécial à tous ceux et celles qui désirent devenir PROPRIÉTAIRES

Tradition I
Modèle 24' x 28'
une chambre

29 975\$

Tradition II
Modèle 24' x 34'
deux chambres

33 675\$

et obtenez les électroménagers suivants:
1 réfrigérateur FR17,
1 cuisinière FB514,
1 lave-vaisselle CF0563,
de marque Frigidaire

Réservez pour le printemps avant le 16 décembre et courez ainsi la chance de gagner un

Voyage AU SOLEIL

pour une semaine pour deux personnes. Tous les détails au bureau.

Prenez rendez-vous, nous aurons plus de temps pour répondre à vos besoins... et c'est aussi possible les soirs et les fins de semaine!

LIVRAISON PARTOUT AU QUÉBEC

Reconnaissance SCHL
Membre APCHQ
Qualité garantie

La Maison Usinex
MILAN (QUÉBEC)

Programme SCHL:
5% comptant pour l'achat d'une maison neuve. Crédit de taxe fédérale, provinciale; 36% pour maison neuve.

Demandez Luc
14 Rte 214-Milan
(819) 657-4268



O.K., j'emmène Pierre et je passe prendre Jean-François.



Moi, je m'occupe du petit Paul et des jumeaux.

MALAVOY DEMISSIONNE

Une enfance marquée par la politique

Gilles FISETTE Sherbrooke

Marie Malavoy connaît la politique depuis toujours. En fait, elle a grandi au sein d'une famille qui lui a donné l'occasion de côtoyer très tôt des gens qui ont marqué l'histoire du Québec.

La députée de Sherbrooke est née à Berlin, en Allemagne, en 1948, de parents français. Elle a passé les trois premières années de sa vie à voyager entre la Suisse, l'Autriche et la France où oeuvrait son père, un attaché pour le gouvernement français.

Elle est arrivée au Québec, en 1951. Elle s'est retrouvée à Montréal, où son père vient occuper la direction de l'Office français du tourisme tandis que sa mère décroche un emploi comme professeur d'histoire de l'art au Collège de Bois de Boulogne.

Elle grandit dans une maison de Circle Road, dans le quartier Snowdon, près de l'Oratoire Saint-Joseph. Dans cette maison, la jeune Malavoy baigne dans un environnement politique très riche puisque ses parents sont souvent les hôtes d'hommes publics des plus influents.

Dans une récente entrevue accordée à The Gazette, Mme Malavoy dit se souvenir des longues discussions auxquelles elle pouvait assister. «Il n'y a pas un sujet politique qui ne m'intéressait pas...»

Tantôt, elle pouvait s'abreuver aux paroles d'André Laurendeau, le directeur du Devoir. Tantôt, il s'agit même de René Lévesque ou de Jacques Parizeau. Ou encore de Jean-Paul Desbiens (le Frère Untel), de l'éditorialiste Jean-Louis Gagnon ou de Jean-Marc Léger.

Il y avait même dans l'entourage du père un certain Pierre-Elliott Trudeau.

Dans cette entrevue, Mme Malavoy se rappelle avoir dit à son père, un jour: «Si tu l'invites, je ne serai pas à la maison. A un moment donné, j'ai senti que je ne partageais plus du tout les idées de M. Trudeau».

Il ne fallait donc pas se surprendre de la voir s'impliquer au sein du Parti québécois, dès 1978. Et, lors du référendum de 1980, elle a milité évidemment pour le camp du Oui.

En 1972, elle a suivi son mari, Louis Racine, lorsqu'il a décroché un emploi à l'Université de Sherbrooke. La famille s'est achetée une ferme à St-Denis de Brompton où elle demeure toujours. C'est là que se retrouvent Mme Malavoy, M. Racine et leurs deux enfants, Tristan, 21 ans, et Charlotte, 18 ans.

«Je lui souhaite de réintégrer le cabinet»

- Jean Charest

Michel MORIN Sherbrooke

«En politique, on paie toujours le plus haut prix quand on commet une erreur. On pense que le ciel nous tombe sur la tête. Je suis attristée pour elle et je lui souhaite beaucoup de courage. Et même de réintégrer le conseil des ministres.»

Jean Charest sait de quoi il parle. En 1990, il est contraint de démissionner pour être intervenu auprès d'un juge alors qu'il était ministre du Sport amateur.

«À ce moment-là, je pensais que

ma carrière politique était terminée. On pense que plus personne ne voudra rien savoir de nous. Ce que je peux dire à Marie Malavoy, c'est de s'accrocher, de faire preuve de courage. C'est une femme appréciée et elle est sincère dans ce qu'elle fait, sincère dans ses convictions.»

Actuel chef du Parti conservateur du Canada, Jean Charest est devenu la preuve vivante qu'une démission à titre de ministre ne veut pas nécessairement dire la fin d'une carrière politique.

«Je ne connais pas tous les détails de l'affaire mais dans les circonstances, je dois dire que Mme Malavoy a pris la bonne décision, de

commenter Jean Charest depuis Calgary. Ce n'est pas à un individu de décider comment la loi doit s'appliquer. Mais je ne veux pas entrer dans ça. J'espère simplement qu'elle s'en remettra rapidement et, oui, que M. Parizeau fera de nouveau appel à ses services.»

Piqué au vif

Le député conservateur de Sherbrooke a du reste été piqué au vif par une déclaration de Claude Boucher, député péquiste de Johnson et délégué régional de l'Estrie.

Répondant aux questions des journalistes, après l'annonce de la démission de Marie Malavoy,

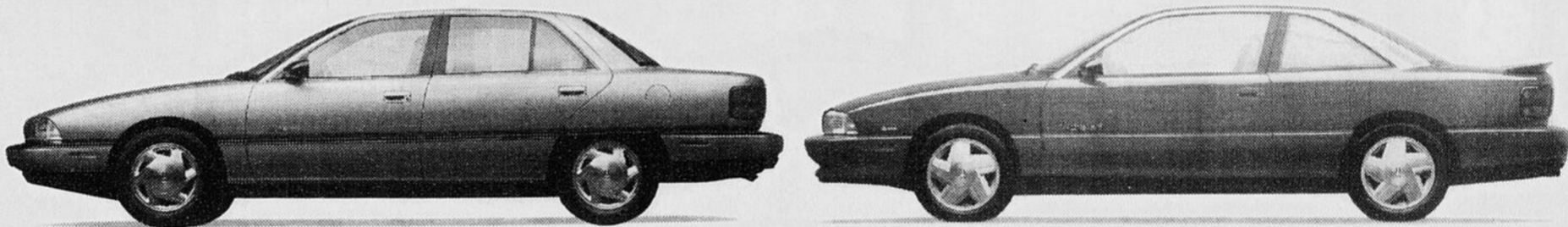


Claude Boucher a dit en substance qu'il connaissait un gars (Jean Charest) qui avait posé un geste bien plus grave que Marie Malavoy et qu'il était devenu chef d'une formation nationale. Claude Boucher poursuivait en mentionnant que Marie Malavoy avait plus de classe et de potentiel (que Jean Charest) et qu'elle allait rebondir.

«C'est un gros manque de jugement de sa part que d'utiliser à des fins partisans cette affaire-là», devait rétorquer simplement Jean Charest.

Jean Charest

Vous voulez impressionner le beau-frère ?



17 995\$*

Oldsmobile Achieva S 1995 4 portes

Oldsmobile Achieva S 1995 2 portes

- Moteur 6 cylindres
- Boîte automatique 4 rapports avec surmultipliée
- Freins antiblocage (ABS)
- Sac gonflable
- Radiocassette AM/FM stéréo avec 4 haut-parleurs
- Climatiseur; lave-glaces électriques
- Régulateur de vitesse; volant inclinable
- et beaucoup plus!

- Moteur 6 cylindres
- Boîte automatique 4 rapports avec surmultipliée
- Freins antiblocage (ABS)
- Sac gonflable
- Radiocassette AM/FM stéréo avec 4 haut-parleurs
- Climatiseur; lave-glaces électriques
- Régulateur de vitesse; volant inclinable
- Aileron arrière
- et beaucoup plus!

Personne ne vous en offre autant !



*Offres réservées aux particuliers et s'appliquant aux véhicules neufs 1995 en stock comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photos à titre indicatif seulement. Préparation incluse. Transport (595 \$) et taxes en sus. **Selon la première éventualité. Tous les véhicules neufs Oldsmobile 1995 sont couverts par la garantie GM Total. L'Assistance Routière est offerte sur les modèles Oldsmobile 1995. Durée: 3 ans ou 60 000 km, selon la première éventualité. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails. L'Association marketing des concessionnaires Chevrolet Geo Oldsmobile du Québec.



73558

Le service Conférence à trois

Maintenant disponible à même votre ligne!



Grâce au service *71, vous pouvez ajouter une troisième personne à vos conversations téléphoniques. Lors d'un appel en cours,

- appuyez sur le commutateur (ou la touche Liaison' ou Flash) pour mettre l'appel en attente;
- attendez 3 «bips» puis la tonalité;
- composez le code *71 (ou 1171 pour les appareils à cadran);
- à la tonalité, composez le numéro de la troisième personne;
- lorsqu'elle répond, appuyez sur le commutateur (ou la touche Liaison' ou Flash) pour que la communication à trois s'établisse.

50 ¢ PAR UTILISATION

Réunissez famille, amis ou collègues dans une conversation à trois qui vous fait économiser temps et déplacements. Faites-en l'essai dès aujourd'hui!

Questions? Composez le 1 800 641-7464 pour tous les détails. Le service *71 est offert là où la technologie le permet. Pour faire annuler le service *71, il suffit de communiquer avec le Service à la clientèle de Bell. *Marque de commerce de Northern Telecom



Moi, les gars, c'est la dernière fois que j'achète une fourgonnette...

Bell





FISSETTE

Et la rage?

J'ai l'impression de sortir du salon funéraire. La mère en deuil était complètement démolie. Prête à s'écrouler en petits morceaux. Elle n'a regardé personne. N'a vu personne. Elle a semblé entendre les longs applaudissements des siens car elle a comme amorcé un contact avec les gens dans la salle avant de se replier sur sa douleur. Elle a laissé ses très proches casser la glace avant de lire une courte déclaration, d'une voix éteinte mais qui ne tremblait pas.

Hier, Marie Malavoy, puisque c'est bien d'elle dont il est question ici, Marie Malavoy, dis-je, ne pouvait être que dans une zone grise. Dans une salle située dans un sous-sol d'une auberge à la périphérie de Sherbrooke. A Sherbrooke, sans y être encore réellement. Dans un sous-sol parce qu'on ne peut descendre plus bas.

Elle semblait profondément choquée. Dans le sens d'être sous le choc. Choquée comme par la mort d'un bébé - le type de ministère de la Culture et des communications qu'elle aurait pu façonner.

Il ne s'est rien passé d'autre. En fait, il n'y a jamais eu de conférence de presse. Les journalistes ont été sans doute admis à se mêler à la famille. Mais ils ont dû se contenter de regarder, de filmer, de photographier mais sans poser de questions, sans pouvoir essayer de comprendre ce qui se passait afin de le rapporter immédiatement au public.

Marie Malavoy s'est contentée de parler d'un geste de conviction posé en 1980 qu'il la amenée, aujourd'hui, à un geste de transparence en démissionnant à titre de ministre. Sans être plus explicite. Sans donner non plus le moindre indice sur ce qui fait que ce geste de conviction remonte, cette semaine, à la surface. Sachant sans doute déjà que ces informations seront là quand même, ce matin, dans les médias.

J'ai bien regardé autour de moi. Il y avait surtout des gens peiné et comme dépassés par l'événement. Puis, peut-être parce que je le cherchais trop, j'ai cru deviner dans quelques yeux un peu de rage.

Pour être franc, je m'attendais à en voir davantage. Des gens enragés, je veux dire. Des gens choqués mais dans l'autre sens. Même des gens choqués contre Marie Malavoy. Même que, en partant du journal pour aller à la conférence de presse, j'imaginai une Marie Malavoy, elle-même, très choquée. Certes profondément triste d'avoir à en venir là mais, surtout, un peu en colère aussi. Avec du feu dans les yeux, comme à son habitude.

Le geste de conviction de 1980 est, on l'imaginait, le vote au référendum. Le premier de la série. Marie Malavoy, une souverainiste convaincue, ne pouvait pas ne pas ajouter sa voix à tous ceux qui se prononçaient sur l'avenir du Québec. Immigrée et fille d'immigrés, elle aurait dû obtenir la citoyenneté avant de participer à un scrutin. Mais quand on ne vient pas au monde avec la citoyenneté canadienne et qu'on grandit avec l'idée que le pays s'arrête à Hull, on ne court évidemment pas après le formulaire de demande de citoyenneté canadienne.

Je voyais donc une Marie Malavoy qui assume très bien son geste subversif, aujourd'hui encore. Par double conviction politique. Et quand ces convictions profondes l'amènent à démissionner du titre de ministre, en quelque part, elle viendrait simplement mettre le doigt sur la situation dans laquelle se retrouvent les citoyens obligés de se plier à des règles trop associées au pays qu'ils ne veulent pas: la citoyenneté, le serment à la Reine, le salut à l'Unifolié, le O Canada. D'où le feu dans les yeux, aussi. Un peu du Bernadette Devlin, la révolutionnaire irlandaise, dans ses débuts au parlement.

Il restera toujours qu'elle n'aurait jamais dû accepter un job de ministre. Avait-elle oublié ces fautes où leur importance, à force de les commettre, à chaque élection?

À la fin, il y a peut-être une question plus importante. Mon raisonnement ne vaut-il pas un chou? Je le crains aussi. La vraie politique est un sujet que je ne connais pas. Pas plus que la morale, finalement.

Carrières et professions

N.B. Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

RECHERCHE DESSINATEURS (TRICES) EN MÉCANIQUE

- 2 à 3 ans d'expérience
- connaissance pratique d'Autocad

Envoyer votre c.v. à

La Tribune Inc.
Casier 304
1950, rue Roy
Sherbrooke (Québec)
J1K 2X8

IMPRIMERIE MARTINEAU

de Windsor est à la recherche d'un(e) **PELLICULEUR** Avec expérience pour son service de chambre noire et plaque et d'une **OPÉRATEUR(TRICE) DE COUTEAUX AUTOMATIQUES** Avec expérience pour son service de finition.

Pour renseignements: **(819)845-5488**

Une entreprise manufacturière de la région de l'estrie est à la recherche d'un:

REPRÉSENTANT EN HYDRAULIQUE ET PNEUMATIQUE

EXIGENCES DU POSTE:

- Maîtrise parfaite de l'hydraulique et pneumatique tant du domaine industriel que celui de l'agriculture;
- Expérience en montage de systèmes et de réparation ainsi qu'en représentation sur la route;
- 5 ans d'expérience;
- Bilingue.

Ce poste offre une rémunération de base avec plan de commissions.

Le candidat devra faire preuve d'autonomie, de dynamisme et d'une grande disponibilité. Si vous êtes prêt à relever des défis, faites parvenir votre c.v. à:

Casier 303
La Tribune Inc.
1950, rue Roy
Sherbrooke (Québec)
J1K 2X8

INDUSTRIES BOIS DITTON INC.
DITTON WOOD INDUSTRIES INC.

Recherchons travailleurs

pour une entreprise oeuvrant dans le domaine du bois de sciage dans la région de Sherbrooke et la région de la Patrie.

Faites parvenir votre curriculum vitae ou présentez-vous à:

INDUSTRIES BOIS DITTON INC.
33, rue Principale Sud,
C.P. 119
La Patrie, JOB 1Y0
Tél.: (819)888-2856

CENTRE option 45

Programme d'aide intensif pour les chercheurs et chercheuses d'emploi de 45 ans et plus

«Projet d'avenir au milieu de la vie»

Durée: 1 mois
Prochain groupe: 5 décembre, fin janvier.

Aperçu du contenu:

- mieux comprendre les enjeux reliés au milieu de la vie: liens entre l'âge, le développement personnel et l'emploi
- clarifier ou valider son projet d'emploi
- développer des stratégies et outils de recherche d'emploi personnalisés et efficaces
- créer ou ranimer son réseau de contacts
- s'ajuster aux nouveaux besoins des employeurs
- conserver son futur emploi

Nous offrons en plus:

- un suivi régulier jusqu'à ce que vous ayez trouvé un nouvel emploi
- un support en secrétariat pour la réalisation ou la mise à jour de votre curriculum vitae ou lettres de présentation
- divers autres services selon les besoins de chacun

Gratuit pour tous les services!
Téléphone: 829-5060

Note: Nous donnons la priorité aux prestataires d'assurance-chômage

HYUNDAI

GARAGE RENAUD FORTIER INC.

recherche:

CONSEILLER (ÈRE) AUX VENTES

(819) 849-9841
527, rue Child
Coaticook

Demandez Renault

OFFRE D'EMPLOI

SNC-LAVALIN

SNC-LAVALIN inc., une firme multidisciplinaire oeuvrant dans le domaine du génie, recherche des candidats pour combler deux postes à son bureau de Sherbrooke.

Si vous êtes une personne dynamique qui aime les responsabilités et qui recherche un milieu de travail qui offre des possibilités de promotion, ces postes s'adressent à vous.

1. **INGÉNIEUR EN "MUNICIPAL"**

Le candidat aura la responsabilité de développer le service et d'en assurer la coordination technique. Il doit posséder un minimum de sept (7) années d'expérience au sein d'un bureau de génie-conseil.

2. **INGÉNIEUR EN "MÉCANIQUE"**

Le candidat aura la responsabilité de développer le service et d'en assurer la coordination technique. Il doit posséder un minimum de dix (10) années d'expérience au sein d'un bureau de génie-conseil.

Nous offrons un salaire concurrentiel ainsi qu'une gamme complète d'avantages sociaux.

Les candidat(e)s doivent faire parvenir, avant le 16 décembre 1994, une demande d'emploi accompagnée d'un Curriculum Vitae à:

M. Raymond Owen, ing.
Vice-Président Régional
SNC-LAVALIN inc.
2702, rue Galt Ouest
Sherbrooke (Québec)
J1K 2V8
Téléphone: (819) 563-2323
Télécopieur: (819) 563-0004

GOLDWELL

GOLDWELL COSMETICS

Fabricant et distributeur de produits allemands à travers le monde depuis 45 ans, en exclusivité aux salons de coiffure, recherche une ou un:

PROFESSIONNEL DE LA VENTE RÉGION DE L'ESTRIE

Dynamique, motivé, expérience en vente, gestion de territoire et bilingue.

Nous offrons:

- Territoire protégé
- Salaire de base garanti
- Allocation d'automobile
- Avantages sociaux

S.V.P. faites parvenir votre curriculum vitae avant le 2 décembre 1994.

Ressources humaines
6638, rue Abrams, St-Laurent
Québec, H4S 1Y1
Télécopieur (514)856-2427

THONA INC.

Manufacturier de caoutchouc dans le secteur automobile exploitant 3 usines dont 2 à Magog et 1 à St. Catharines, Ontario, est à la recherche d'une (e) candidat(e) pour combler le poste:

THONA INC.
SECRÉTAIRE/RÉCEPTIONNISTE

EXIGENCES:

- Formation en secrétariat;
- Bilingue (parlé et écrit);
- Connaissance en informatique, Word Perfect, Lotus, Windows;
- Connaissance en comptabilité serait un atout;
- Esprit d'initiative et d'autonomie.

FOINCTIONS:

- Recevoir et acheminer les appels téléphoniques;
- Recevoir le courrier et faire la distribution;
- Dactylographier la correspondance de certains cadres;
- Préparer les connaissances pour les courriers spéciaux;
- Affecter et mettre le courrier à la poste.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 2 décembre 1994 à:

THONA INC.
Service du Personnel
1635, boul. Industriel
Magog (Québec) J1X 5B3

Nous offrons l'égalité dans les chances d'emploi.

ARCON CANADA

Un important manufacturier de portes et fenêtres recherche des

Vendeur(euse)s

Vous souhaitez un revenu au-dessus de la moyenne?

Si oui, que diriez-vous d'un poste de conseiller(ère) en rénovation?

- Taux de commissions des plus compétitifs
- Régime d'avantages sociaux des plus concurrentiels
- Programme de formation complet
- Ambiance de travail exceptionnelle

Vous devez être une personne dynamique aimant relever des défis. Le bilinguisme est un atout.

Hâtez-vous, nos cours débutent bientôt!

CONTACTEZ GÉRARD CHAMBERLAIN, au 564-3100.

CONCESSIONNAIRE D'AUTOMOBILES DE MARQUES JAPONAISES RECHERCHE

REPRÉSENTANT(E) AUX VENTES

- Expérience serait un avantage
- Salaire de base
- Commission et bonus
- Auto fournie

DIRECTEUR(TRICE) AUX VENTES

- Expérience nécessaire
- Salaire et autres avantages, selon compétence

Envoyez votre curriculum vitae à:

Casier 305
La Tribune Inc.
1950, rue Roy
Sherbrooke (Québec)
J1K 2X8

REPRÉSENTANTS

Cité Électronique Inc.

distributeur de pièces électroniques recherche un

REPRÉSENTANT DES VENTES À L'INDUSTRIE

Les candidats doivent:

- posséder l'expérience de la vente;
- être bilingue;
- posséder une automobile;
- connaissance technique électronique.

Nous offrons:

- emploi permanent et stable;
- salaire de base plus commission;
- allocation d'auto;
- territoire et clientèle établis;
- programme d'avantages sociaux.

Prendre rendez-vous avec:

M. Yves Boislard
569-9908
918 King Ouest
Sherbrooke (Québec)
J1H 1S2

La Tribune groupe sous cette rubrique, les offres et les demandes d'emplois concernant les professionnels, les gens de carrière ou de métier. Nemanquez pas de la consulter régulièrement et d'y faire publier votre propre offre ou demande au besoin. Demandez le service des annonces commerciales en composant simplement:

564-5450

SUITE P. A-12

SECRÉTAIRE-COMPTABLE

Description du poste:

- Répondre au téléphone et recevoir les clients
- Classement
- Correspondance
- Comptabilité
- Dactylographie générale
- Autres tâches connexes

Exigences:

- Détenir un D.E.C. en secrétariat (ou bureautique) ou expérience équivalente
- Maîtriser le logiciel Word Perfect 5.0
- Avoir le sens de l'organisation et un goût prononcé pour le travail bien fait
- Être capable de travailler sous un minimum de supervision
- Être bilingue serait un atout

Rémunération:

- À discuter selon les compétences et l'expérience.

Si ce poste vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 3 décembre 1994, à l'attention de:

JACQUES MORIN, COMPTABLE AGRÉÉ
121, rue Angus Nord, C.P. 359
East Angus (Québec), JOB 1R0

PROGRAMMEUR

Dodier Design, une entreprise en pleine expansion dans le domaine du Multimédia informatique, est présentement à la recherche d'un programmeur sur PC.

Le candidat idéal aime les défis et les nouvelles technologies. Il est autonome et très créatif. Il a de la facilité dans l'apprentissage des logiciels à langage script orientés objets. Il connaît bien le logiciel "Multimédia Toolkit" (v3.0) sur Windows et ses connaissances en bases de données lui sont un atout. Son salaire est à discuter et les conditions de travail flexibles.

Offert également aux hommes et aux femmes.

Si vous vous reconnaissez et aimez travailler en équipe...

Faites parvenir votre C.V. avant le 10 décembre 1994 à:

DODIER DESIGN 438, Frédéric
Ascot, (Québec)
a/s Yves Dodier J1H 6B8

«Être les meilleurs à satisfaire les besoins du client»

CONTRÔLEUR

Camoplast Inc. est spécialisée dans la fabrication industrielle de procédés de moulage de la fibre de verre, de thermoplastique, de montage de chenilles de traction et de coupe-couture spécialisée, pour le compte de manufacturiers assembleurs.

SOMMAIRE DE LA FONCTION:

Sous la responsabilité du vice-président directeur général, vous serez appelé à:

- Établir, maintenir et contrôler le système d'information de gestion de la division afin de faciliter la prise de décisions.
- Contrôler et maintenir au meilleur coût possible les actifs de la division.
- Fournir l'expertise financière dans l'analyse des résultats et dans la planification à court, moyen et long terme des activités de la division afin de maximiser le rendement sur l'investissement.

EXIGENCES:

Vous êtes la personne recherchée si vous:

- Possédez un BAC en administration option comptabilité ou finance et un titre comptable.
- Avez acquis 5 ans d'expérience dans un poste de contrôleur au sein d'une entreprise manufacturière.
- Êtes bilingue et maîtrisez les outils informatiques (Excel, Word).
- Êtes innovateur, autonome, leader et avez beaucoup de tact et d'entregent.
- Avez la capacité à superviser du personnel.
- Avez le souci du détail, êtes très disponible et prêt à relever des défis.

RÉMUNÉRATION:

Camoplast Inc. offre un salaire compétitif déterminé en fonction de l'expérience et des qualifications du candidat et une gamme complète d'avantages sociaux.

LIEU DE TRAVAIL: Division LaSalle (groupe des thermoplastiques) situé à Richmond en banlieue de Sherbrooke.

Si ce poste vous intéresse et correspond à votre profil, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, avant le 2 décembre 1994, à l'adresse suivante et en y inscrivant le no de référence T-11-94.

Camoplast Inc., Département des ressources humaines
2144, rue King Ouest (suite 110),
Shérbrooke (Québec), J1J 2E8

N.B.: Seuls les candidats retenus recevront un accusé de réception.
«Camoplast offre des chances d'emploi égales à tous.»

La MRC du Granit procède à la restructuration de ses organismes de développement socio-économique intégrant les secteurs industriel, touristique, commercial, et l'aide au financement. De plus, la restructuration développe les volets formation et agro-forestier de façon à créer un guichet unique pour le développement socio-économique du territoire. Dans ce contexte, le comité d'implantation est à la recherche de candidats(es) pour combler le poste de:

DIRECTEUR GÉNÉRAL

LA FONCTION

Sous l'autorité du président du conseil d'administration, vous aurez à structurer l'organisme selon les objectifs d'intégration et à gérer les activités et les ressources humaines, matérielles et financières. De façon plus spécifique, vous répondrez aux besoins «quotidiens» des différents intervenants socio-économiques. Vous verrez à la mise à jour et à la réalisation des plans stratégiques, vous coordonnerez la mise en place et le suivi des programmes de promotion, de prospection et d'aide au développement des divers secteurs. Vous développerez les mécanismes appropriés de gestion et de communication entre les partenaires et vous favoriserez un climat de mobilisation et de prise en charge. De façon plus particulière, vous aurez à initier les démarches de structuration du réseau de formation adapté aux besoins locaux.

LES QUALIFICATIONS

Bilingue et détenteur d'un diplôme universitaire en administration des affaires ou dans un domaine connexe au développement socio-économique, vous bénéficiez d'une expérience pertinente de 8 à 10 ans. Vous êtes reconnu pour vos qualités de leader et votre capacité de communiquer à tous les niveaux. Vous possédez une expérience en gestion des ressources humaines et des habiletés en relations publiques. Des connaissances dans les domaines de la formation et une expérience du milieu rural constitueront des atouts.

Si vous êtes intéressé par l'approche nouvelle de ce poste, à l'intérieur d'une région dynamique et riche en potentiel, faites parvenir votre curriculum vitae, avant le 9 décembre 1994, à l'adresse suivante:

COMITÉ DE SÉLECTION
Poste de directeur général
MRC du Granit
5090, rue Frontenac
Lac Mégantic (Québec) G6B 1H3

Note: Ce poste est offert également aux femmes et aux hommes.

AVENTURE

ELECTRONIQUE

CASSE

DERNIÈRE CHANCE!

les PRIX

NE PAYEZ RIEN AVANT

1996

**AUCUN DÉPÔT, AUCUN INTÉRÊT,
AUCUN PAIEMENT
MÊME SUR LES TAXES!**

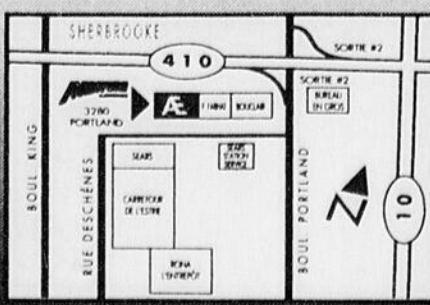
**LE PLAN DE FINANCEMENT NE PAYEZ RIEN AVANT 1996 S'APPLIQUE AUSSI AUX BOUTIQUES AVENTURE
SUR TOUT PRODUIT DE 699\$ ET PLUS EN MAGASIN.
SUR APPROBATION DU CRÉDIT.
DÉTAILS EN MAGASIN**



*Durant 30 jours suivant l'achat aux mêmes conditions, chez un marchand autorisé dans la même région. Les photos peuvent différer des modèles en vente. Certains articles sont des démonstrateurs ou fin de ligne et ne sont pas disponibles dans tous nos magasins.

**MEILLEURS
PRIX
*
GARANTIS**

SUPERMAGASIN
à côté du
CARREFOUR DE L'ESTRIE
3280
boul. Portland **Tél: 346-6633**



BOUTIQUES
**DEUX BOUTIQUES AU
CARREFOUR
DE L'ESTRIE**
3250, boul. Portland
**Tél: 820-1476
Tél: 820-1732**

Carières et professions

La Tribune groupe sous cette rubrique, les offres et les demandes d'emplois concernant les professionnels, les gens de carrière ou de métier. Nemanquez pas de la consulter régulièrement et d'y faire publier votre propre offre ou demande au besoin. Demandez le service des annonces commerciales en composant simplement:

564-5450



CookshireTex

Entreprise manufacturière estrienne, située à 30 kilomètres à l'est de Sherbrooke, œuvrant dans le domaine du textile, recherche une personne pour combler le poste de

TECHNICIEN - LABORATOIRE DE SOIR

Le défi

Sous l'autorité du chargé de laboratoire, vous serez responsable d'effectuer divers tests routiniers sur la coloration des tissus teints, sur les différentes dimensions que le tissu doit rencontrer ainsi que sur la qualité des matières premières reçues. De plus, vous aurez à participer activement à l'implantation d'un système d'automatisation, de plusieurs des opérations du département de la teinture ainsi que de participer à l'élaboration d'un programme de manipulation sécuritaire de produits chimiques en lien avec le S.I.M.D.U.T.

Le candidat

Le candidat recherché possède 3 ans d'expérience en industrie dans des fonctions similaires, appuyé par des expériences concrètes en analyse instrumentale ainsi qu'une formation technique appropriée. Des connaissances en informatiques sont également requises, particulièrement dans un environnement WINDOWS.

Autonome, capable de prendre des initiatives, motivé, flexible, le candidat recherché sera également apte à mener à terme les projets de support qui lui seront confiés en collaborant à l'ensemble des projets de l'équipe. Le salaire et avantages sociaux sont comparables aux autres entreprises du secteur.

Si ce poste vous intéresse et si vous répondez aux critères cités plus haut, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 16 décembre 1994 à l'adresse suivante:

CookshireTex Inc.
Mme Geneviève Corbeil
390, rue Principale Est
Cookshire (Québec)
JOB 1M0

La compagnie CookshireTex souscrit à un programme d'équité en matière d'emploi.



Cascades PSH inc., œuvrant dans le secteur des soins et d'hygiène, fabrique la gamme de produits INCOGNITO et HARMONIE. Située à Drummondville, nous sommes à la recherche d'un(e):

VÉRIFICATEUR(TRICE) DE LA QUALITÉ

Relevant de la Superviseuse de la qualité, votre principale responsabilité sera de prélever des échantillons et d'effectuer en laboratoire différents tests de qualité. Vous devrez également faire l'inspection des matières premières et des produits finis en cours de production et en recherche et développement.

De plus, vous appliquerez les procédures relatives au contrôle de la qualité et aux équipements de mesure et d'essais, et participerez à la rédaction ou à la mise à jour des procédures. Responsable de rédiger les rapports, vous devrez recueillir les données et en interpréter les résultats. Finalement, vous contribuerez à la mise à jour des dossiers «qualité».

Détenteur d'un diplôme d'études collégiales avec une attestation en contrôle de la qualité ou une expérience équivalente, vous devrez être apte à travailler, s'il y a lieu, sur les quarts de travail de douze heures ou de huit heures. Autonome, vous avez un bon sens de l'organisation jumelé à un esprit d'analyse et de synthèse. Bon communicateur, vous saurez établir de bonnes relations avec l'équipe déjà en place tout en mettant en valeur le travail d'équipe. Le français et une connaissance pratique de l'anglais sont nécessaires.

Chez Cascades PSH inc., nous vous offrons un salaire concurrentiel et de nombreux avantages sociaux, dont une participation aux profits.

Faites parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 9 décembre 1994, à : Cascades PSH inc., Service des ressources humaines, 999, rue Farrell, Drummondville (Québec) J2C 5P6.

Nous souscrivons au principe d'équité en matière d'emploi.



Le Musée du Séminaire de Sherbrooke est un musée de sciences naturelles reconnu pour la qualité de ses expositions thématiques itinérantes. Dans le contexte de la conception d'une telle exposition, le Musée a besoin du personnel qualifié suivant:

(1) BIOLOGISTE (du 12 décembre 1994 au 9 juin 1995)

— Collabore à la recherche bibliographique et iconographique, à la rédaction des textes et du programme éducatif de l'exposition.

(1) ARCHITECTE OU DESIGNER D'INTÉRIEUR (du 12 décembre 1994 au 9 juin 1995)

— Collabore au design de l'exposition et rédige les plans et les instructions pour l'atelier de production.

(1) GRAPHISTE OU INFOGRAPHISTE (du 9 janvier au 7 juillet 1995)

— Collabore à la composition et à l'illustration des composantes visuelles de l'exposition.

(1) SECRÉTAIRE (du 12 décembre 1994 au 9 juin 1995)

Les candidats doivent être éligibles au programme PDE-PSR du ministère de l'Emploi et de l'Immigration du Canada. La formation et l'expérience doivent être reliées directement aux tâches décrites. Prière de faire parvenir votre curriculum vitae avant le 2 décembre 1994 au:

Musée du Séminaire de Sherbrooke
Programme PDE-PSR
222, rue Frontenac
Sherbrooke (Québec)
J1H 1J9

Conseiller(ère)s
en
MODE
Avec ou sans expérience
Joignez le chef de file de la mode à domicile.
Gérez votre propre commerce
et bénéficiez d'un excellent revenu.
1-800-463-1624
Lun. au ven. de 8h à 16h
Relance

SURINTENDANT DE LA MAINTENANCE

Au Canada depuis 1908, notre réputation de qualité s'étend aux marchés aussi variés que celui de la chaussure, des produits industriels et du couvre-plancher.

Relevant du gérant de l'ingénierie et de la maintenance, vous serez responsable de la supervision d'un contremaître et d'un groupe d'une vingtaine d'employés affectés à l'installation et l'entretien de l'équipement.

Afin de réussir dans vos fonctions, vous devez détenir un baccalauréat en génie

mécanique et posséder au moins 5 ans d'expérience pertinente en milieu industriel.

Si vous désirez vous intégrer à un milieu où l'on croit encore aux valeurs humaines et aux récompenses reflétant votre contribution, vous connaîtrez chez nous à Sherbrooke une qualité de vie exceptionnelle. Pour vous assurer d'une considération immédiate, faites parvenir votre c.v. avant le 9 décembre au Service des ressources humaines, 200, rue Bank, Sherbrooke (Québec) J1H 4K3.

Ce poste est offert également aux hommes et aux femmes.

PRODUITS AMERICAN
BILTRITE LTÉE

CONSEILLER EN PRÉVENTION

Promutuel Coaticook-Sherbrooke, assureur de dommages desservant la grande région de l'Estrie, est à la recherche d'un conseiller en prévention intéressé à se joindre à une équipe animée du désir de faire bénéficier les membres-assurés du meilleur service qui soit. Sous l'autorité du directeur général, vous effectuerez l'inspection et l'évaluation des risques d'assurance résidentielle, commerciale et agricole et recueillez les données influençant la prime. En plus de rédiger des rapports et de proposer des mesures correctives, vous faites de l'éducation préventive auprès des membres-assurés.



Vous détenez idéalement un DEC en techniques de prévention des incendies ou un DEP en prévention des incendies de l'Institut de protection contre les incendies du Québec (IPIQ) et le certificat d'inspecteur en combustible solide de l'Association des professionnels du chauffage (APC). Vous avez cumulé deux années ou plus d'expérience pertinente. Nous prendrons en considération les profils jugés équivalents.

La rémunération est basée sur vos qualifications. Les personnes qualifiées peuvent faire parvenir leur curriculum vitae et leurs attestations d'études avant le 9 décembre 1994 à l'attention de Gaston Hamel à la direction des ressources humaines du Groupe Promutuel au 1091, chemin Saint-Louis, bureau 300, Sillery (Québec), G1S 1E2.

Du service quotidien avec un visage humain

PROMUTUEL COATICOOK-SHERBROOKE EST RECONNUE POUR LA QUALITÉ DE SON SERVICE ET DE SES PRODUITS EN ASSURANCE DE DOMMAGES ET DE PERSONNES. ELLE OCCUPE UNE PLACE DE CHOIX DANS LA RÉGION GRÂCE À LA CONFIANCE QUE LUI TÉMOIGNENT SES QUELQUE 7 000 MEMBRES-ASSURÉS.

LE GROUPE PROMUTUEL, DONT ELLE EST MEMBRE, SE CLASSE PARMIS LES PLUS IMPORTANTS ASSUREURS DE DOMMAGES AU QUÉBEC, AVEC UN ACTIF DE 283 MILLIONS ET UN VOLUME-PRIMES DE 158 MILLIONS.

Nous respectons l'équité en matière d'emploi.

Yum Yum

Les Croustilles Yum Yum enr., la plus importante entreprise québécoise de fabrication et distribution de croustilles et de produits de collation, est à la recherche d'un

Acheteur

Relevant du directeur d'usine, vous aurez la responsabilité de faire les demandes de soumissions et de négocier les conditions d'achat des matières premières, du matériel et des services.

Vous possédez un diplôme d'études collégiales, une formation reconnue en gestion des achats ainsi qu'une expérience pertinente d'au moins trois ans dans le secteur manufacturier. Vous vous distinguez par votre professionnalisme, votre dynamisme et votre talent en communication dans les deux langues.

De plus, vos connaissances en informatique ainsi que votre expérience dans le domaine alimentaire sont des atouts.

Si ce défi vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 10 décembre 1994 au Service des ressources humaines, Les Croustilles Yum Yum enr., 40, rue du Moulin, Warwick, (Québec) J0A 1M0.

Seules les personnes dont la candidature sera retenue recevront un accusé de réception.

Nous offrons des chances d'emploi égales à tous.

N.B. Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

ÉDUCATEUR/ÉDUCATRICE DYNAMIQUE

pour le remplacement d'un congé de maternité.

Le titulaire du poste devra:

- Être bilingue;
- Posséder une formation reconnue par l'OSGE;
- Posséder une expérience pertinente;
- Être capable de travailler chez les 2 à 5 ans.

Rémunération selon la politique en vigueur.

Faites parvenir votre curriculum vitae avant le 2 déc. 1994 à:

Garderie Panda
a/s Comité de sélection
C.P. 124
Lennoxville (Québec)
J1M 1Z4

STAGIAIRE EN GESTION

Occasion de vente professionnelle axée sur un poste de stagiaire en gestion. Nous avons trois postes vacants dans une agence locale d'une entreprise internationale.

Pour vous qualifier, vous devez:

- détenir un diplôme d'études collégiales ou l'équivalent;
- posséder une automobile;
- avoir une attitude mentale positive, la confiance en soi et un esprit sportif.

Nous offrons d'excellents avantages sociaux et 4 semaines de formation intensive. Expérience préalable de la vente non requise. Possibilité de faire entre 25 000\$ et 35 000\$ la première année et garantie de revenu à discuter lors de l'entrevue.

Pour une entrevue confidentielle, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

Monsieur Gérard St-Laurent
550, rue Sherbrooke Ouest, bureau 1850
Montréal (Québec) H3A 1B9

CHEF CUISINIER

EXPÉRIENCE:
Solide expérience en cuisine institutionnelle, banquets, traiteurs (environ 1 000 repas par jour)

CRITÈRES:
Leadership, communication, planification, contrôle des coûts, critères de qualité élevés

FONCTIONS:
Production, achats, supervision direction du personnel

PROGRAMME SALARIAL:
Concurrentiel

BÉNÉFICES MARGINAUX:
Poste temps complet «stable»

Faites parvenir votre curriculum vitae au:

Casier 296
La Tribune
1950, rue Roy
Sherbrooke J1K 2X8



POLISSEURS D'EXPÉRIENCE

— Polissage de pièces de plastique

PEINTRES D'EXPÉRIENCE

— Peinture de pièces de plastiques destinées à l'assemblage industrielle

— 2 ans d'expérience minimum ou formation professionnelle équivalente

MANOEUVRES

— Sablage et réparation

— Divers travaux en usine

Personnel requis dans les plus brefs délais. Faites parvenir votre c.v. le plus tôt possible ou présentez-vous chez:

PEINTURE CYCLONE
1167, ROUTE 243
VALCOURT (QUÉBEC)
JOE 2L0



OFFRE D'EMPLOI

Le Centre Microtech du Collège de Sherbrooke inc. est un centre collégial de transfert de technologie de production assistée par ordinateur. Organisme sans but lucratif, le Centre Microtech contribue au développement régional par ses interventions en entreprises et est présentement à la recherche d'une ou d'un candidat pour combler le poste suivant:

Directeur ou directrice de projets

Description du poste:
Relevant du directeur général, vous planifierez, organiserez, coordonnerez et contrôlerez l'ensemble des activités reliées aux projets techniques de votre secteur. Vous gèrerez les personnes et les ressources matérielles affectées à ces projets. Vous réaliserez les activités de promotion et de sollicitation de ce secteur.

Exigences du poste:

- Détenir un diplôme universitaire en science appliquée ou toute expérience jugée équivalente;
- Avoir une expérience minimum de 5 à 8 ans dans un champ d'expertise lié aux technologies de production assistées par ordinateur (automatisation, CAO, DAO, FAO ou GMAO);
- Posséder des aptitudes et une expérience en gestion de ressources humaines, en gestion de projets techniques, ainsi qu'au niveau de la promotion et de la sollicitation;
- Démontrer des habiletés supérieures de planification, d'organisation et de communication orale et écrite, ainsi qu'une bonne maîtrise de la langue anglaise;
- Se distinguer par la qualité de ses relations interpersonnelles, son aisance à travailler en équipe et à fournir des services de qualité supérieure à la clientèle;
- Être responsable, avoir un jugement, de l'initiative et démontrer un esprit créatif.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae, avant le 8 décembre 1994, à:

Centre Microtech du Collège de Sherbrooke inc.
M. Pierre Vigneault
720, rue Longpré
Sherbrooke (Québec) J1G 4L3

Une entreprise située à Waterville spécialisée dans le mélange de caoutchouc est à la recherche d'un(e):

MÉCANICIEN INDUSTRIEL

TÂCHES: Sous l'autorité du directeur de production, le titulaire du poste sera responsable de la confection des équipements ainsi que de l'entretien de ceux-ci.

EXIGENCES: Posséder cinq années d'expérience dans des fonctions similaires. Avoir de très bonnes connaissances en mécanique industrielle (usinage, système hydraulique, pneumatique et électrique).

RÉMUNÉRATION: Nous offrons une rémunération et des avantages sociaux concurrentiels.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

GROUPE PPO
a/s DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
1755, BELVÈRE SUD
SHERBROOKE, QUÉBEC
J1H 4E4

ASSEMBLEUR-SOUEUR

Notre entreprise, œuvrant dans la fabrication d'équipements spécialisés de manutention, est actuellement en pleine croissance.

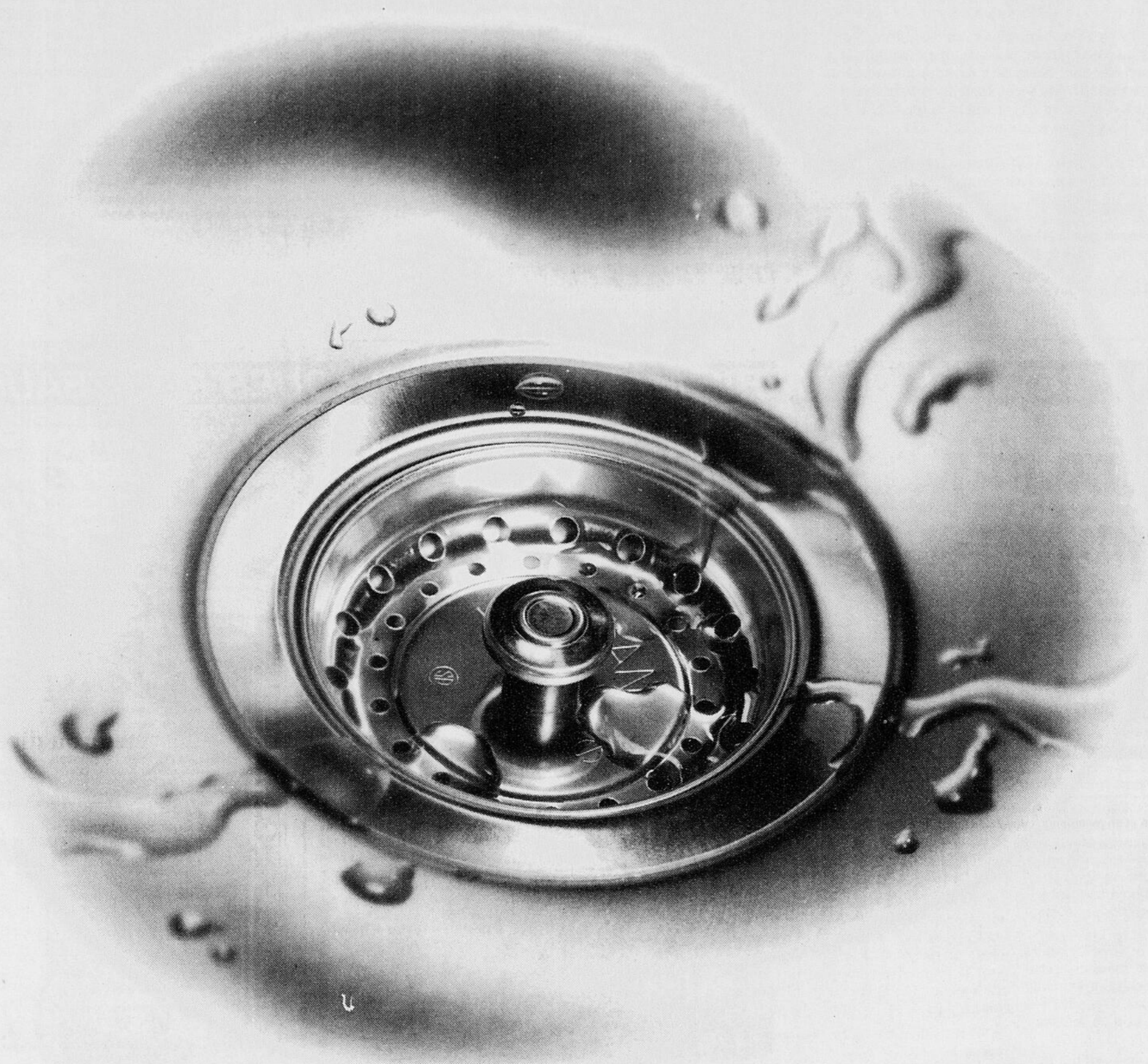
- Vous êtes un assembleur-soudeur qualifié, ayant 3 ans d'expérience pertinente
- Vous êtes très familier avec la lecture de plans
- Vous aimez votre spécialité et désirez travailler à l'intérieur d'une équipe dynamique
- Nous vous offrons un emploi régulier (40 heures/semaine) permanent comportant:
 - une rémunération très compétitive
 - une gamme avantageuse de bénéfices sociaux
 - une ambiance de travail agréable où vous pourrez vous faire valoir

Notre entreprise a plusieurs postes à combler sur son équipe de soir. Faites parvenir dès maintenant votre curriculum vitae à l'adresse suivante:

Directeur du personnel
C.P. 81
Plessisville (Québec)
G6L 2Y6

N.B.: toute correspondance sera traitée confidentiellement. Notre entreprise offre des chances d'emploi égales à tous.

RAFFINER LES DÉTAILS,
C'EST AUSSI S'INSPIRER
DE SOLUTIONS ÉPROUVÉES.



Système d'échappement en acier inoxydable. Sur l'Achieva comme sur toutes les Oldsmobile, le silencieux et ses composantes sont faits du même matériau que votre évier de cuisine. En le fabriquant de cette façon, le système d'échappement résiste à la corrosion et sa durée de vie est prolongée. Et comme nous mettons autant d'énergie à



accroître la durabilité de la voiture qu'à concevoir tous les autres petits détails, imaginez le résultat.



Oldsmobile

L'OBSESSION DU DÉTAIL

Éditorial

La Tribune

Raymond Tardif, Président et Éditeur

Jacques Pronovost, Rédacteur en chef

Roch Bilodeau, Éditorialiste en chef adjoint

La démission de Marie Malavoy

Pour une surprise, c'en est tout une. En fonction depuis seulement une soixantaine de jours et avant même d'avoir siégé à l'Assemblée nationale, la députée de Sherbrooke et ministre de la Culture démissionne avec fracas du Cabinet Parizeau. Motif: de son aveu même, Mme Marie Malavoy a exercé à plusieurs reprises son droit de vote sans détenir sa citoyenneté canadienne.



Roch BILODEAU

Mme Malavoy a donc enfreint la loi électorale. Non pas dans un passé récent, puisque au moment de la campagne, elle était bel et bien devenue citoyenne officielle du Canada. Mais simplement en participant auparavant à des scrutins canadiens et québécois alors qu'elle n'en avait pas le droit.

Ce n'est pas un crime. Et c'est bien moins révoltant que les nombreux scandales politiques, dont nous avons tous souvenir, qui relevaient de la malversation, du favoritisme ou carrément de la corruption. D'ailleurs, même si Mme Malavoy avait été reconnue coupable de ses fautes, cela ne l'aurait pas légalement empêchée de poser sa candidature à quelque niveau que ce soit.

Sauf qu'en politique, il ne s'agit pas simplement d'éviter le pire. On

attend beaucoup plus de ceux et celles qui réclament un mandat pour nous représenter. On attend non seulement des critères élevés de moralité publique mais aussi un jugement de haute qualité. Et c'est sous cet angle que la démission de Mme Malavoy s'imposait.

Excellente communicatrice, femme de classe et de talent, dotée d'un charisme certain, Mme Malavoy semblait faire partie de ces rares politiciens qui parviennent à s'attirer le respect même de leurs adversaires. Voilà notamment pourquoi la plupart des observateurs lui promettaient une brillante carrière gouvernementale. Ce qui était pour notre région une source de fierté. Et aussi d'optimisme puisque sa présence nous assurait une voix de qualité au sein du Cabinet péquiste. Face à tant de promesses et d'espoirs, la raison de sa démission n'en est que plus stupéfiante.

Un passage de sa lettre au premier ministre Parizeau est particulièrement instructif: «Ayant vu le jour à l'étranger et me sentant profondément québécoise, j'ai longtemps hésité à acquérir la citoyenneté canadienne.»

Si l'on comprend bien, il faudrait en déduire que c'est entre autres, et peut-être surtout, par conviction souverainiste que Mme Malavoy ne voulait pas devenir une citoyenne du Canada. Elle aurait agi en somme comme si son idéal politique était déjà réalité. Comme si son

sentiment personnel d'appartenance au nationalisme québécois évacuait tout le reste, jusqu'aux règles prescrites par la loi.

Au moment de ses infractions, Mme Malavoy n'envisageait peut-être pas une carrière politique. Mais le fait qu'elle ait attendu après son élection et même après sa nomination ministérielle pour avouer sa faute, montre que les exigences de transparence et d'intégrité qu'elle invoque maintenant cédaient jusque là à la cause ou à l'ambition. Tant et aussi longtemps, en tout cas, que la chose pouvait demeurer secrète. À moins de supposer qu'elle ignorait la portée de ses gestes par rapport à nos règles démocratiques, ce qui, avouons-le, serait encore plus troublant.

D'accord, à la trop grande ferveur nationaliste est venue peut-être s'ajouter une négligence bien humaine. Reste que tout cela trahit un navrant manque de jugement dont les plus hautes fonctions publiques s'accroissent mal.

C'est triste pour Mme Malavoy et pour notre région. Surtout qu'on se demande maintenant si elle peut même demeurer simple député dans de telles circonstances.

LETTRES DE MARIE MALAVOY ET JACQUES PARIZEAU

«La loi ne m'y autorisait pas»

Voici le texte de la lettre de démission de Mme Marie Malavoy adressée au premier ministre Jacques Parizeau:

«Monsieur le Premier ministre,

«C'est avec un très grand regret et beaucoup de tristesse que je crois devoir vous remettre aujourd'hui ma démission de la charge de ministre de la Culture que vous m'avez confiée.

«Ayant vu le jour à l'étranger et me sentant profondément québécoise, j'ai longtemps hésité à acquérir la citoyenneté canadienne. Je l'ai finalement obtenue, il y a un peu plus d'un an, donc bien avant de poser ma candidature à l'élection du 12 septembre.

«Toutefois, j'ai participé comme électrice, auparavant, à plusieurs scrutins canadiens et québécois, alors que la loi ne m'y autorisait pas. De plus, j'ai omis de vous en aviser et d'en informer mes électeurs.

«Ces gestes ne sont aujourd'hui passibles d'aucun recours et d'aucune sanction légale. Cependant, je sais l'exigence de probité que vous avez imprimée



Marie MALAVOY

à votre gouvernement. Je sais l'importance que vous portez au lien de confiance que vous voulez rétablir entre les Québécois et leur État. Je sais aussi les efforts que vous déployez pour que les prochains scrutins se déroulent dans le respect et la clarté dont le droit de vote doit être entouré.

«C'est parce que je souscris à chacun de ces combats que je juge aujourd'hui que ma participation à votre gouvernement doit s'interrompre.

«Maintenant Québécoise et citoyenne, députée de Sherbrooke — le titre dont je suis la plus fière — et souverainiste, je me mets à votre disposition pour le grand dialogue que vous amorcez avec les Québécoises et les Québécois au sujet de leur avenir collectif.

«Très sincèrement et avec tous mes regrets.»

Marie MALAVOY



«Votre démission m'attriste, mais...»

Voici le texte de la lettre du premier ministre Jacques Parizeau en réponse à la lettre de démission de Mme Marie Malavoy:

«Chère madame Malavoy,

«C'est la mort dans l'âme que j'ai pris connaissance de votre lettre.

«L'énergie et l'élégance, la jeunesse et la culture, avec lesquelles vous vous êtes acquittée de vos fonctions depuis votre nomination ont séduit vos collègues, les milieux culturels et, déjà, beaucoup de Québécois.

«La tâche de Premier ministre connaît cependant des jours som-



Jacques PARIZEAU

bres. C'est le cas aujourd'hui, car je me vois dans l'obligation d'accepter votre démission du Conseil des ministres.

«Les raisons que vous évoquez pour vous retirer du gouvernement sont louables. Elles reflètent notre volonté d'offrir aux Québécois une équipe de gouvernement irréprochable, tant au plan de l'éthique personnelle, que de la probité et de la transparence.

«Les événements dont vous m'informez datent déjà d'un certain temps. D'autres pourraient être tentés de banaliser, tergiverser, mettre de côté.

«Mais vous et moi partageons un objectif exigeant: rétablir le lien

de confiance entre les Québécois et leur gouvernement. Ce lien, nous l'avons trouvé à notre arrivée en fort mauvais état. Il nous incombe de lui redonner la solidité à laquelle les Québécois ont droit.

«Votre démission m'attriste, mais notre combat de rétablissement de la confiance est à ce prix.

«Sachez cependant que votre talent nous sera précieux au service de la circonscription de Sherbrooke, au caucus, et dans les années qui viennent.

«Veuillez croire, Madame, à l'assurance de mes sentiments amicaux.»

Jacques PARIZEAU

Les riches pensionnés

Cette semaine, sans qu'il n'y paraisse trop, il s'est passé un événement important à Ottawa: 52 élus du parlement ont atteint l'heureux moment de leur histoire où, après un mandat et demi, ils deviennent éligibles à leur pension à vie. C'est-à-dire qu'il leur a suffi de six ans comme députés pour se mériter une pension qui les accompagnera toute leur vie, qui sera indexée et qui augmentera selon le temps passé en fonction.

J.-G. DUBUC
collaboration spéciale

Le club sélect des pensionnés du Parlement compte beaucoup de membres: 495, y incluant les jeunes nouveaux arrivés. Ces derniers s'assurent d'un revenu annuel futur minimum d'environ 19 000 \$, c'est-à-dire 30% de leur salaire de 64 000 \$.

Mais avec le temps, ces conditions-là s'améliorent. Par

exemple, le député néo-démocrate Sven Robinson, député depuis 15 ans, aura droit à une pension de 47 462 \$. Et un ex-ministre conservateur, comme Perrin Beatty, battu aux dernières élections, touche, après 21 ans au parlement, quelque 70 462 \$, alors qu'il n'a que 43 ans. Ce qui signifie, à la fin d'une longue vie, des sommes assez élevées, au seul plan de la pension, pour le gouvernement.

Bien sûr, il faut récompenser les audacieux candidats qui abandonnent une carrière pour se lancer en politique et risquent, à l'occasion d'une nouvelle vague comme celle que l'on a connue aux dernières élections, de perdre leur siège à un plus compétent ou à un total insignifiant. Se retrouver devant rien, après quelques années de vie parlementaire, pourrait être injuste et démobilisant.

Mais donner autant après si peu de temps et pour aussi longtemps, est-ce plus juste?

Il faut combien d'années de travail dans une même entreprise pour se mériter une pension qui équivaldrait à 70% de son salaire? Disons entre 30 et 35 ans, pour les plus privilégiés des travailleurs. Entre 30 et six ans, la marge est grande. Trop grande; carrément inacceptable.

Plus injuste encore, certains ministres ou députés défaits se voient offrir un emploi dans la fonction publique qui leur permet de toucher salaire et pension du même employeur. On en connaît, à Québec autant qu'à Ottawa. Là, on frôle le ridicule.

Le problème: les députés ne sont pas très tentés de se voter une diminution de leur pension, évidemment. Mais c'est là qu'on pourrait voir le degré de justice de ceux qui disent en prendre la défense et la valeur morale d'un gouvernement. Ça reste à voir, même si, en attendant, on nage dans le scandale.

NDLR:

Le Billet et la chronique Fenêtre sur le monde reprendront leur place habituelle samedi prochain. Notez toutefois que vous retrouverez en page F-9 une analyse historique sur le processus de paix en Irlande.

ADMINISTRATION

Raymond Tardif
Président et éditeur

Jean-Guy Farah
Vice-président
Finances et administration

RÉDACTION

Jacques Pronovost
Rédacteur en chef

Stéphane Lavallée
Directeur de l'information

PUBLICITÉ

François Fouquet
Directeur

Alain LeClair
Jocelyn Godbout
Adjoints au directeur

PRODUCTION

Daniel Gauthier
Directeur

André Roberge
Contremaître et
adjoint au directeur

COMPTABILITÉ

André Corriveau
Contrôleur

Julienne Poulin
Gérante du crédit

TIRAGE

Pierre Dubois
Directeur

André Casteau
Adjoint au directeur

MALAVOY DÉMISSIONNE

L'éthique voudrait qu'elle laisse aussi son siège de députée

- le politologue Vincent Lemieux

Sherbrooke (AG)

Le politologue Vincent Lemieux, de l'Université Laval de Québec, est d'avis que Marie Malavoy est également «inapte» à siéger comme députée de Sherbrooke à l'Assemblée nationale.

Lors d'un entretien téléphonique qu'il accordait à *La Tribune* hier, le réputé politologue a expliqué que sa position tient aux mêmes principes d'éthique qui ont amené Mme Malavoy à remettre sa démission au premier ministre Parizeau.

«Si Mme Malavoy s'est fait élire dans le cadre d'une loi électorale qu'elle a elle-même violée, pourquoi démissionne-t-elle uniquement comme ministre? D'un strict point de vue éthique, elle est aussi inapte à être députée», estime M. Lemieux, auteur de plusieurs ouvrages.

Il trouve également étrange la réaction du premier ministre Jacques Parizeau qui anticipait déjà hier le retour éventuel de Mme Malavoy au conseil des ministres.

«M. Parizeau dit qu'il accepte la démission de Mme Malavoy parce

qu'il tient à établir un lien de confiance entre le gouvernement et la population. Il me semble que ce lien implique également les députés», de dire M. Lemieux qui s'attend à ce que l'Opposition officielle s'empare de cette affaire dès la rentrée parlementaire de la semaine prochaine.

Mesurer l'ampleur

Professeur de droit constitutionnel à l'Université de Sherbrooke, Pierre Blache était encore à mesurer les raisons qui ont pu amener l'ex-doyenne de la Faculté des lettres et Sciences humaines à remettre sa démission en catastrophe hier.

«Si l'on prend pour acquis qu'elle se savait en infraction par rapport à la loi, peut-être n'avait-elle pas mesuré toute l'ampleur de ces gestes avant aujourd'hui?», avançait M. Blache quelques instants après la conférence de presse de la députée péquiste.

Quant à savoir si celle-ci devrait pousser la logique jusqu'à démissionner de son poste de députée, M. Blache avoue ne pas connaître toutes les subtilités de la loi électorale pour pouvoir s'avancer aussi loin.

Au bureau du directeur des élec-

tions à Québec, on n'était pas en mesure hier de répondre spécifiquement à cette question puisqu'il s'agit d'un cas sans précédent.

Le directeur Pierre F. Côté doit se pencher au cours des prochains jours sur l'aspect légal touchant le cas de Mme Malavoy et plus spécifiquement sur sa décision de continuer à siéger comme députée.

La loi électorale prévoit des sanctions précises dans le cas d'une personne reconnue coupable d'avoir voté sans avoir obtenu la citoyenneté canadienne. Dans le cas d'une première infraction, l'amende varie de 100 à 1000 \$ et de 200 à 2000 \$ dans le cas d'une récidive.

Chose certaine, Mme Malavoy ne peut faire face à de telles accusations puisque, selon la loi, le directeur des élections bénéficie d'un délai de deux ans après le scrutin pour intenter une poursuite contre un électeur ayant violé la loi électorale.

Parizeau juge la punition suffisante

Katia GAGNON Québec (PC)

Le chef du gouvernement péquiste Jacques Parizeau s'est dit «extrêmement troublé» par l'épisode qui a amené la ministre de la Culture Marie Malavoy à remettre sa démission.

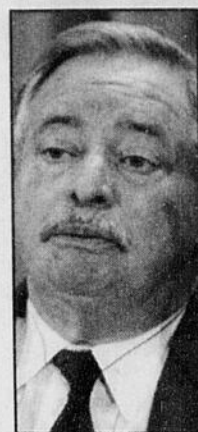
Il a indiqué que Mme Malavoy lui avait offert sa démission samedi dernier: «Pendant deux jours, j'ai fait travailler un avocat dans les lois électorales pour voir si il n'y avait pas moyen d'éviter ça (la démission).»

«Sur le plan juridique, ça allait, mais sur le plan politique, ce n'était pas acceptable», a-t-il ajouté. «C'est la mort dans l'âme que j'accepte votre démission», a-t-il écrit dans sa réponse à son ancienne collègue du cabinet.

M. Parizeau estime cependant acceptable que l'ex-ministre demeure députée de Sherbrooke. «La punition est suffisante», a-t-il déclaré. «Je n'ai aucun doute sur l'appui qu'elle va trouver chez ses con-

citoyens».

Le premier ministre a refusé de comparer sa situation avec celle de son homologue fédéral, Jean Chrétien, qui a fait face à un dilemme semblable dans le cas de son ministre Michel Dupuy. «M. Chrétien n'a pas particulièrement fait face à ses problèmes», s'est-il borné à commenter.



Jacques Parizeau

Le premier ministre a refusé de comparer sa situation avec celle de son homologue fédéral, Jean Chrétien, qui a fait face à un dilemme semblable dans le cas de son ministre Michel Dupuy. «M. Chrétien n'a pas particulièrement fait face à ses problèmes», s'est-il borné à commenter.

Une lacune à corriger

L'incident a mis en lumière une situation qui se produirait fréquemment puisque lors du recensement des électeurs, on exige aucune preuve de citoyenneté canadienne. Le gouvernement péquiste a d'ailleurs bien l'intention de combler ces lacunes dans la loi électorale.

«C'est dans la réforme électorale. L'établissement de la liste électorale informatisée se fera à partir des fichiers de la Régie de l'assurance-maladie et de la Société d'assurance-automobile, où figure une mention spéciale au dossier des immigrants non-reçus», a expliqué Guy Chèvrette, qui détient le dossier de la réforme électorale.

Chez Daniel Johnson

De son côté, le chef de l'Opposition, Daniel Johnson, a estimé qu'il s'agissait là d'une mauvaise nouvelle pour le milieu culturel.

«Le milieu culturel, qui a été extrêmement bien servi sous les libé-

«Heureusement qu'il y a des délégués régionaux»

- le député de Johnson Claude Boucher

Sherbrooke (MM)

«C'est dans des circonstances malheureuses comme celle-là que l'on voit comment il est important d'avoir créé des statuts de délégués régionaux.»

Ayant difficilement reçu l'annonce de la démission de sa collègue, Claude Boucher est néanmoins persuadé que la carrière politique de Marie Malavoy est loin d'être terminée.

Mais d'ici à ce que la députée de Sherbrooke réintègre le conseil des

ministres, ce qu'il croit fermement, Claude Boucher est conscient du rôle qu'il attend.

«Nous ne sommes que deux en Estrie et on a besoin de toutes nos forces. Heureusement qu'il y a des postes de délégués régionaux pour continuer de faire cheminer les dossiers. Mais avec sa prestance, Marie Malavoy sera très utile pour la région, même si elle n'est plus ministre. Le comté de Sherbrooke et la région de l'Estrie récupèrent une personne à plein temps, une personne dont les compétences ne sont pas mises en doute malgré ce qui arrive maintenant.»

Les Parizeau étaient dans le secret depuis une semaine

Claude PLANTE Sherbrooke

Le premier ministre Jacques Parizeau et sa femme Lisette Lapointe savaient depuis une semaine que Marie Malavoy démissionnerait de son poste de ministre de la Culture et des communications. C'est samedi dernier que Mme Malavoy a annoncé sa décision au premier couple du Québec, a confirmé hier à *La Tribune* Mme Lapointe, de passage à Sherbrooke.

Lisette Lapointe, évidemment au parfum de l'activité gouvernementale compte tenu de sa relation particulière avec son époux, a donc su bien avant les supporters et partisans de Mme Malavoy en région que leur députée se retirait du ministère de la Culture et des Communications.

«Nous savons la nouvelle depuis samedi soir, avoue Lisette Lapointe, qui est aussi conseillère spéciale du gouvernement. Mme Malavoy est

venue chez nous pour annoncer sa décision. Depuis, je vous jure que nous n'avons pas dormi beaucoup. Ça été un choc.»

Pour Mme Lapointe, il est évident que Marie Malavoy reviendra au conseil des ministres un jour ou l'autre. «C'est un geste noble qu'elle vient de poser aujourd'hui (hier), dit-elle en entrevue exclusive accordée à *La Tribune*. Elle était aussi Québécoise que nous tous quand elle a voté. C'est une vraie souverainiste. J'imagine qu'elle attendait sa citoyenneté québécoise» et ne voulait pas de la citoyenneté canadienne.

«Il était mieux qu'elle pose ce geste-là, note Lisette Lapointe. Pour que nous réussissions à tisser des liens avec la communauté, nous ne pouvons pas nous permettre aucune ambiguïté.»

«Je ne suis pas le premier ministre, mais je souhaite qu'elle revienne (au conseil des ministres) un jour. Elle aura un rôle très important à jouer.»

Montréal gagne un ministre sur l'Estrie avec Rita Dionne-Marsolais

Katia GAGNON Québec (PC)

Déjà titulaire du Tourisme et responsable de la Régie des installations olympiques (RIO), Rita Dionne-Marsolais se voit maintenant confier la responsabilité de la Culture et des Communications ainsi que de l'application de la Charte de la langue française.

Mme Dionne-Marsolais remplace ainsi Marie Malavoy qui a démissionné hier.

La nouvelle titulaire de la culture se préoccupe particulièrement du sort des industries culturelles québécoises, un secteur de l'économie qu'elle connaît bien en tant qu'ancienne déléguée du Québec à New-York.

«Il y a beaucoup à faire dans ce secteur-là. C'est un actif qu'on ne met pas assez souvent en valeur. Lorsque j'étais à New-York, ça me fascinait de voir à quel point on était de haut niveau sur le plan international», a déclaré hier soir Mme Dionne-Marsolais.

Économiste de carrière, la ministre aimera arrimer davantage le secteur culturel à l'économie québécoise. «Les pays qui réussissent le mieux, comme le Japon et l'Allemagne, ont consolidé leur culture et

leur économie», dit-elle.

Ce cumul des charges pour la députée de Rosemont laisse entrevoir la possibilité qu'un nouveau député puisse accéder au cabinet dans un avenir plus ou moins rapproché.

«Pour l'instant, je garde les deux charges», a confirmé la principale intéressée, faisant écho au communiqué émis par le bureau du premier ministre. Mme Dionne-Marsolais s'est bien gardée de laisser entendre qu'elle pourrait abandonner un des deux portefeuilles dans un avenir proche.

Le cabinet Parizeau perd ainsi une représentante féminine, portant à huit le nombre de femmes au conseil des ministres; le nombre total de ministres est réduit en conséquence.

Au plan de la représentation régionale, Montréal gagne un ministre tandis que l'Estrie perd sa seule représentante dans le Saint des Saints ministériels. «On ne peut pas facilement augmenter la représentation de l'Estrie, a déclaré le premier ministre en conférence de presse. Il y a deux députés du PQ dans ce coin-là: l'un était ministre et l'autre, délégué régional (Claude Boucher).»

Ironiquement, Mme Dionne-Marsolais est née à Sherbrooke, une ville qui fait partie de la circonscription que représentait Mme Malavoy au cabinet.

*** VENEZ CHERCHER VOTRE CADEAU**

HO! HO! HO! HO! HO!

Coupon-rabais

20% sur lampes, cadres et bibelots

VALIDE JUSQU'AU 25 DÉCEMBRE 1994

*** Achetez pour 1 000,00\$ et plus et obtenez un rabais de 50,00\$ sur tout achat de lampe, cadre, bibelot. En plus du coupon-rabais.**

LIVRAISON RAPIDE!

MULTI MEUBLES

GILLES BOISVERT MEUBLES

231, rue King Ouest Sherbrooke 563-4743

BOISVERT 000 000 000

MasterCard VISA

Interac POSSIBILITÉ DE CREDIT

PAIEMENT DIRECT

* Cette promotion ne s'applique pas aux appareils électroménagers et électroniques.

EN MAGASIN, DÈS MAINTENANT !



Trouvez une capsule musicale et **GAGNEZ*** INSTANTANÉMENT !

PLUS DE **20 000** PRIX À GAGNER !



10 Sidekick 4 portes de Suzuki (valeur approx.: 19 000 \$ ch.)

MAINTENANT SUR SIX MARQUES !

50 voyages d'une semaine pour deux personnes en République Dominicaine Voyages Funtastique / Las Rocas (valeur approx.: 2 000 \$ ch.)



20 000 cartes de 20 \$ d'appels interurbains pré-payés

Si vous découvrez une capsule musicale, composez le : **1 800 298-6635**

AVIS: Les bouteilles gagnantes ne contiennent que de l'eau gazeuse.

À Noël, ouvrez grand vos oreilles !

MOLSON O'KEEFE
LA BRASSERIE MOLSON O'KEEFE

SUZUKI

Club Las Rocas

Funtastique
VOYAGES TRAVEL

Stratégies Interactives en collaboration avec

TELEGLOBE

* Si vous répondez correctement à une question d'habileté. Aucun achat requis. Réservé aux 18 ans et plus. Règlements complets disponibles chez les détaillants participants. Les prix peuvent différer de la photographie.